RAPPORT D'ACTIVITÉS 2012

Agglomération de Québec

SERVICE DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

Juin 2013

VILLE DE QUÉBEC

Table des matières

Identification des auteurs 4
Mot du directeur 6
Structure organisationnelle 9
Portrait du SPCIQ 10
Ressources humaines 12
Ressources financières 13
Soutien logistique aux opérations 14
Opérations 19
Formation 27
Activités de prévention 29
Communications et médias 34
Causes et impacts des incendies 35
Partenaires 39
Bilan – Mise en œuvre du Schéma de couverture de risques 2012-2017 43

Parc de la chute Montmorency
Arrondissement de Beauport

Le 21 mai 2012

Source : SPIQ.CA

Identification des auteurs

Le présent rapport fait suite au plan de mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en incendie pour l'année 2012 ainsi qu'aux orientations organisationnelles en vigueur. Il a été produit et approuvé par le conseil d'agglomération de Québec tel que prévu à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaboré, de près ou de loin, à la réalisation de ce document, que ce soit à la collecte et à la compilation des données ou en nous faisant part de leurs commentaires et de leurs suggestions.

Révision :

Richard Poitras
Directeur
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7201
Courriel : richard.poitras@ville.quebec.qc.ca

Compilation et rédaction :

Dino Dominguez
Conseiller en gestion administrative
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7263
Courriel : dino.dominguez@ville.quebec.qc.ca

Correction linguistique :

Caroline Roger
Adjointe administrative
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7204
Courriel : caroline.roger@ville.quebec.qc.ca

Présentation et mise en page :

Michèle Dutil
Agente de secrétariat
Service de protection contre l'incendie
Téléphone : 418-641-6411, poste 7222
Courriel : michele.duti@ville.quebec.qc.ca

Photos :

www.SPIQ.ca
Courriel : christian.thibault@videotron.ca

Site Internet :

www.ville.quebec.qc.ca/incendie

Mot du directeur

Il me fait plaisir de vous présenter le rapport d'activités 2012 du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec (SPCIQ) qui dessert l'ensemble de l'agglomération de Québec. Ce rapport est en concordance avec le Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017, la réorganisation du Service amorcée en 2010, le Plan d'affaires 2012-2015 et les attentes signifiées aux cadres en 2012. D'entrée de jeu, je tiens à remercier les membres de l'état-major, les pompiers, les employés civils et nos partenaires qui ont participé à atteindre les résultats décrits dans ce rapport d'activités.

En résumé, pour l'année 2012, nous pouvons souligner les faits saillants suivants :

Administration :

- Le SPCIQ regroupe 465 employés.
- Les crédits financiers alloués au SPCIQ se chiffrent à 36,27 M$ pour l'année 2012. Ce montant s'élève à 55,52 M$ si l'on considère tous les investissements en sécurité incendie réalisés par d'autres services de la Ville de Québec, notamment le Service de la gestion des immeubles et le Service de la gestion des équipements motorisés.

Secteur soutien logistique aux opérations (équipements et immeubles) :

- Le réseau de 16 casernes a été maintenu en 2012. Aussi, des transformations fonctionnelles ont été complétées en 2012 aux casernes # 1 et # 9 afin de permettre ultérieurement l'augmentation de l'effectif minimum en service.
- Les travaux en vue de la reconstruction de la caserne # 16 (avenue Lapierre) se sont amorcés en 2012. Un chargé de projets a été nommé, l'appel d'offres pour la sélection de la firme de consultants est terminé et un comité de sélection pour la nomination des professionnels a été mis sur pied.
- Trois véhicules destinés aux chefs aux opérations, deux remorques pour la formation « entrée forcée » ainsi qu'un second camion échelle à timonier ont été acquis. Ces nouveaux véhicules entreront en service progressivement au cours de l'année 2013.
- Le maintien et le renouvellement des équipements d'intervention (APRIA, habits de combat, etc.).
- L'acquisition de 359 radios portatifs et 900 piles intrinsèques.
- L'ajout de feux de préemption à 6 intersections du réseau routier de la Ville de Québec.

Santé et sécurité au travail

- Le nombre d'accidents diminue à chaque année depuis 2009, et ce, en grande partie grâce à l'implication du personnel dans l'application d'un programme novateur en matière de santé et sécurité au travail. Ce programme fait l'encadrement des engagements et des gestes significatifs tout en mettant en œuvre des plans d'actions annuels. Le nombre d'accidents de travail est passé de 134 en 2009 à 102 en 2012.

Formation :

- En 2012, la Division de la formation, recherche et développement a dispensé plus de 14 500 heures de formation. Aussi, le Service de la gestion des équipements motorisés a dispensé aux pompiers plus de 1 700 heures de formation, notamment sur la conduite de véhicules d'intervention.

Interventions :

- 9 267 appels tous types ont été enregistrés (appels annulés non compris), soit 42 appels de moins qu'en 2011. Durant cette même période, le SPCIQ a reçu 747 appels incendie, soit 35 appels de plus que l'année précédente.

- Près de 50 % des interventions incendie ont été effectuées dans des bâtiments à risques élevés.

- En 2012, le Commissariat des incendies a répertorié 307 incendies avec pertes matérielles dont la valeur totale s'élève à 24,4 M$, soit 14,3 M$ de moins qu'en 2011.

- Trois décès sont survenus en 2012, et ce, dans le même immeuble, lors de la même intervention.

Inspections et prévention :

- La réalisation de 45 642 visites de prévention domiciliaire faites par les pompiers, soit 38 % de plus que l'année précédente et 52 % de plus que l'objectif fixé au Schéma de couverture de risques, soit 30 000 visites.

- Près de 25 500 avertisseurs de fumée ont été distribués gratuitement dans les arrondissements Les Rivières et de La Haute-Saint-Charles. Ainsi, 118 165 avertisseurs ont trouvé preneurs dans l'agglomération de Québec depuis septembre 2009, dont 46 % dans les arrondissements de La Cité – Limoilou et de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.

- Selon les données disponibles, les préventionnistes ont ouvert 928 dossiers d'inspections systématiques en 2012, soit 26 % de plus qu'en 2011. Aussi, ils ont réalisé 3 831 activités de prévention autres que l'éducation du public et les inspections systématiques, soit 37 % de plus que l'objectif arrêté au Schéma de couverture risques (2 800 activités).

Relations publiques et médias :

- Au plan des communications médias, l'équipe du Secteur communications, médias et éducation du public s'est déplacée sur 64 interventions et a produit 94 lignes de presse. Aussi, le secteur a collaboré à 39 événements spéciaux.

- Une entente de partenariat entre le Club Appel 99 et le SPCIQ a été officialisée.

À la lecture de ce rapport d'activités, vous constaterez que le SPCIQ poursuit la mise en œuvre de son Schéma de couverture de risques ainsi que de son Plan d'affaires. Le Schéma et le Plan d'affaires se réalisent avec les ressources humaines, matérielles et financières mises à la disposition du SPCIQ, et ce, dans le respect de sa mission de service à la population.

Richard Poitras, directeur

Notre mission

Le Service de protection contre l'incendie assure, par la prévention et une intervention rapide, la protection des personnes et des biens lorsque ceux-ci sont menacés par le feu ou d'autres causes. Il intervient lorsque son expertise, ses ressources et ses technologies sont appropriées et nécessaires.

Notre vision

Le Service de protection contre l'incendie vise à être une organisation dont la compétence est reconnue comme leader au Québec. Celle-ci est valorisée et dégage de la fierté auprès des employés et de la population.

Nos valeurs

Engagement

Les membres du Service de protection contre l'incendie contribuent activement à la performance et au succès de l'organisation. Ils s'investissent dans leur travail par l'accomplissement rigoureux de leurs tâches.

Respect

Les membres du Service de protection contre l'incendie ont des comportements de civilité et des marques de professionnalisme et de courtoisie dans les relations et lors des interventions. Ils respectent les politiques, les directives, les règlements et les procédures.

Santé et sécurité

Cette valeur se trouve à la base de toute décision et guide les comportements devant toutes les situations. Les membres du Service de protection contre l'incendie s'engagent à la respecter et à faire respecter les règles relatives à la santé et à la sécurité au travail.

VILLE DE QUÉBEC

Structure organisationnelle

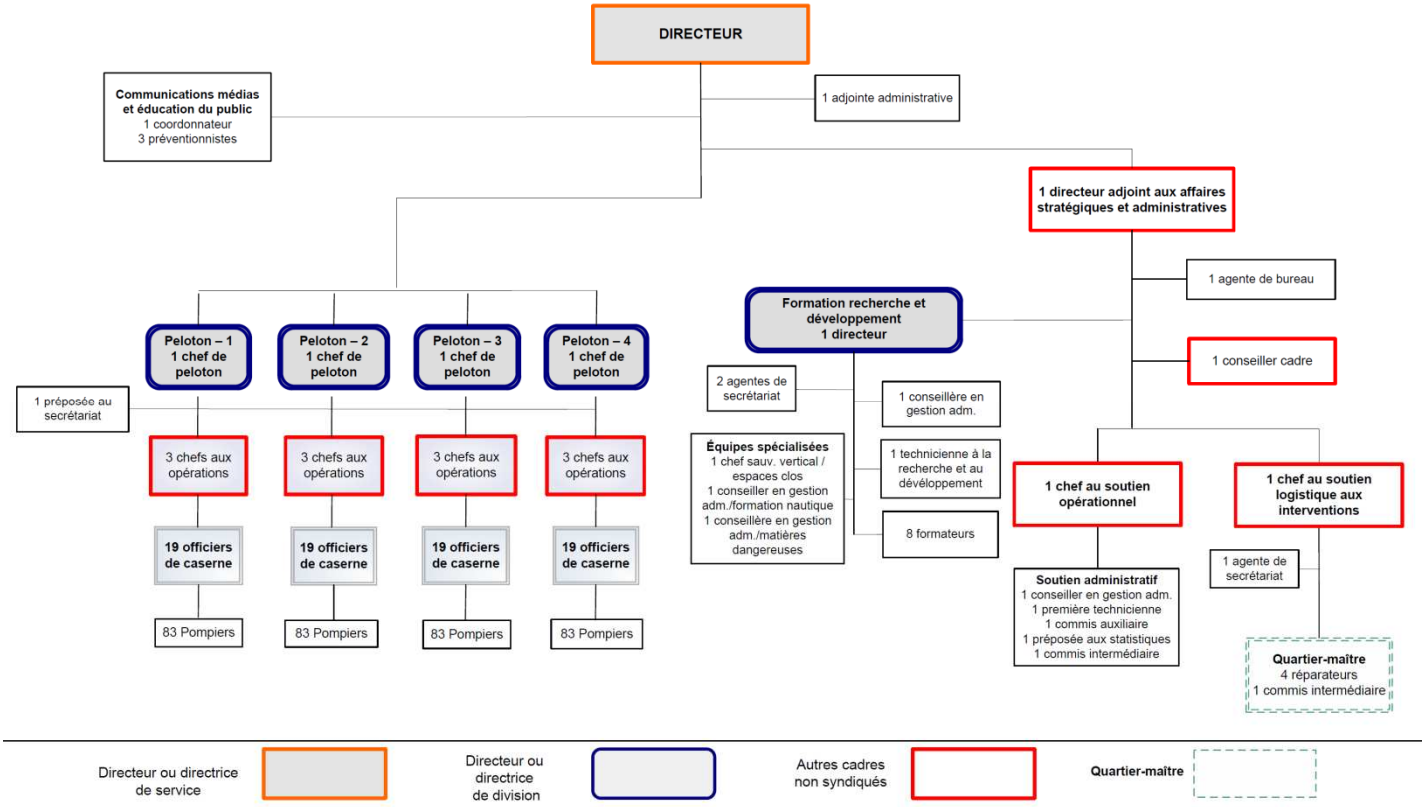

Source : Service des ressources humaines de la Ville de Québec, SPCIQ

Portrait du SPCIQ

Territoire desservi

L'agglomération de Québec, soit les villes de Québec, de L'Ancienne-Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que le territoire de Wendake. Elle compte 551 508[1] habitants et 271 747 logements[2] sur un territoire de 548 km^2.

Distribution spatiale du territoire desservi

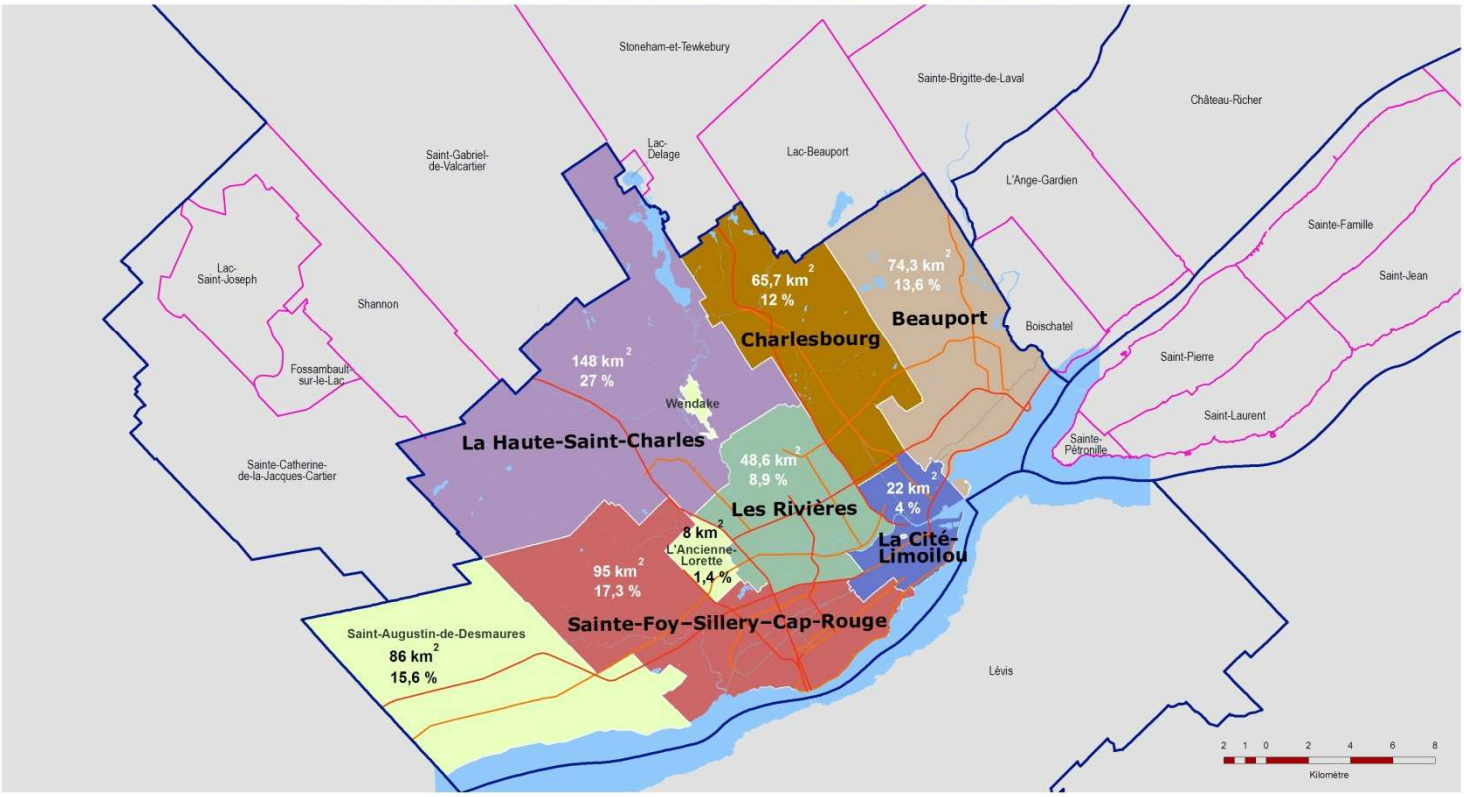

Services offerts

- Incendie (bâtiment et navire à quai)	- Sauvetage nautique	- Assistance à un avion en difficulté ou lors d'écrasement
- Vérification incendie	- Sauvetage en milieux périlleux (hauteur et espace clos)	- Assistance ambulance
- Feu d'herbe, de broussailles et de rebuts	- Sauvetage ascenseur	- Assistance police
- Feu de véhicule	- Intervention en présence de matières dangereuses	- Assistance à un citoyen
- Accident de la route	- Vérification de matières dangereuses	- Danger électrique
- Pinces de désincarcération	- Vérification de structure dangereuse	- Dégât d'eau

Source : Guide des opérations SPCIQ

[1] Statistique Canada, Recensement de la population de 2011
[2] Sommaire du rôle triennal d'évaluation 2013-2014-2015 de l'agglomération de Québec

Niveaux de risques incendie sur le territoire

Selon l'analyse de risques réalisée lors de l'élaboration du Schéma de couverture de risques en incendie, la plupart des bâtiments à risques élevés et très élevés sont localisés dans les arrondissements de La Cité-Limoilou et de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, et ce, notamment en raison de l'âge et le type de construction des logements, l'emplacement des établissements commerciaux et des services institutionnels ainsi que l'emplacement des bâtiments de grande hauteur, entre autres.

Classification de bâtiments selon les risques d'incendie

CLASSIFICATION	DESCRIPTION	TYPE DE BÂTIMENT	% DE BÂTIMENTS DANS L'AGGLOMÉRATION*
RISQUES FAIBLES	♦ Très petits bâtiments, très espacés ♦ Bâtiments résidentiels, de 1 ou 2 logements, de 1 ou 2 étages, détachés.	♦ Hangars, garages ♦ Résidences unifamiliales détachées, de 1 ou 2 logements, chalets, maisons mobiles, maisons de chambre de moins de 5 personnes	60,7 %
RISQUES MOYENS	♦ Bâtiments d'au plus 3 étages et dont l'aire au sol est d'au plus 600 m^2	♦ Résidences unifamiliales attachées de 2 ou 3 étages ♦ Immeubles de 8 logements ou moins, maisons de chambres (5 à 9 chambres) ♦ Établissements industriels du Groupe F, division 3 (**) (ateliers, entrepôts, salles de vente, etc.)	19,1 %
RISQUES ÉLEVÉS	♦ Bâtiments dont l'aire au sol est de plus de 600 m^2 ♦ Bâtiments de 4 à 6 étages ♦ Lieux où les occupants sont normalement aptes à évacuer ♦ Lieux sans quantité significative de matières dangereuses	♦ Établissements commerciaux ♦ Établissements d'affaires ♦ Immeubles de 9 logements ou plus, maisons de chambres (10 chambres ou plus), motels ♦ Établissements industriels du Groupe F, division 2 (ateliers, garages de réparations, imprimeries, stations-service, etc.), bâtiments agricoles	7,3 %
RISQUES TRÈS ÉLEVÉS	♦ Bâtiments de plus de 6 étages ou présentant un risque élevé de conflagration ♦ Lieux où les occupants ne peuvent évacuer d'eux-mêmes ♦ Lieux impliquant une évacuation difficile en raison du nombre élevé d'occupants ♦ Lieux où des matières dangereuses sont susceptibles de se retrouver ♦ Lieux où l'impact d'un incendie est susceptible d'affecter le fonctionnement de la communauté	♦ Établissements d'affaires, édifices attenants dans des vieux quartiers ♦ Hôpitaux, centres d'accueil, résidences supervisées, établissements de détention ♦ Centres commerciaux de plus de 45 magasins, hôtels, écoles, garderies, églises ♦ Établissements industriels du Groupe F, division 1 (entrepôts de matières dangereuses, usines de peinture, usines de produits chimiques, meuneries, etc.) ♦ Usines de traitement des eaux, installations portuaires	12,9 %

Source : Orientations du ministre de la Sécurité publique
* Analyse des risques effectuée pour le Schéma de couverture de risques en incendie 2005-2010
** Selon le classement des usages principaux du *Code national du bâtiment* (CNB-1995)

Ressources humaines

Personnel

Personnel	2009	2010	2011	2012
Cadres, formateurs et personnel civil	44	52	53	53**
Préventionnistes	23	3*	3	3
Pompiers	380	408	408	409**
Total	**447**	**463**	**464**	**465**

Source : SPCIQ
* Depuis décembre 2010,15 préventionnistes ont été réaffectés dans les six arrondissements de la Ville de Québec
** Deux employés ont été prêtés au Service de la gestion des équipements motorisés

Santé et sécurité au travail

Le nombre d'accidents[3] diminue à chaque année, et ce, en grande partie grâce à l'implication du personnel dans l'application d'un programme novateur en matière de santé et sécurité au travail (SST). Il fait l'encadrement des engagements et des gestes significatifs tout en mettant en œuvre des plans d'actions annuels. De plus, les programmes de formation ainsi que les acquisitions de matériels sont orientés SST.

Accidents de travail avec et sans absences 2009-2012

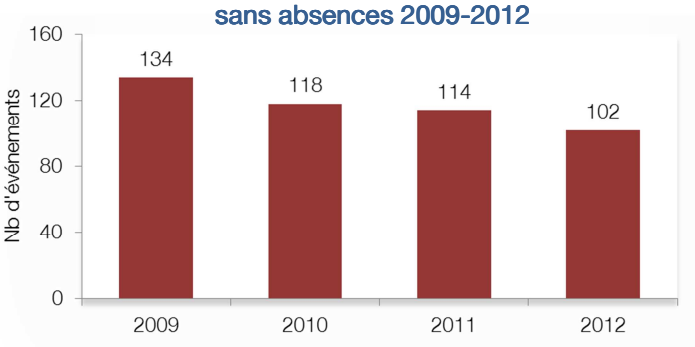

Endroits des accidents avec et sans absences 2012

39 % des accidents se sont produits sur les lieux des interventions (incendies et plaintes) et 24 % lors de formation.

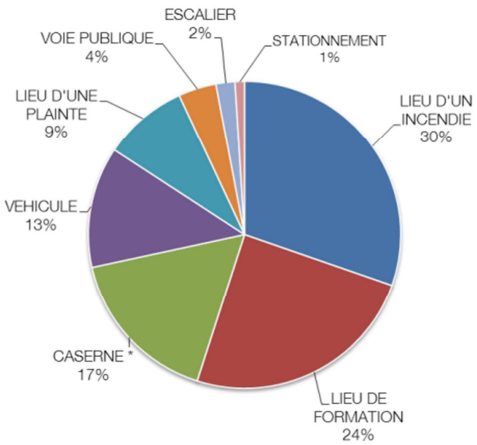

* Caserne : comprend les accidents qui se sont produits à l'intérieur de la caserne (garage, gymnase, etc).

Source: Service des ressources humaines de la Ville de Québec

Causes des accidents avec et sans absences 2012

Causes les plus fréquentes:
Se heurter contre un objet ou contre quelqu'un (25 %), les efforts physiques ou excessifs (20 %).

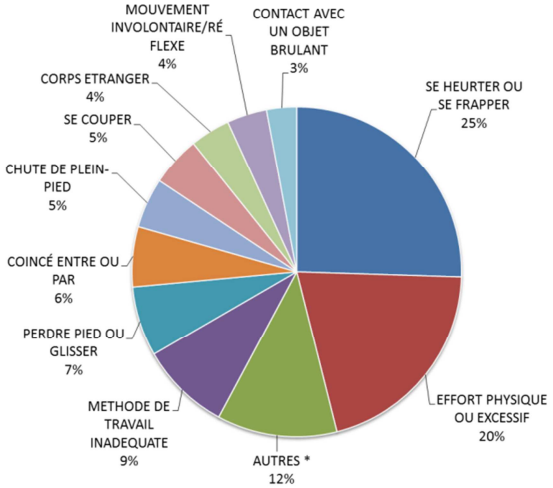

** Autres : posture contraignante, température extrême, morsure, contact avec matières dangereuses, contact avec courant électrique.*

[3] Accidents de travail avec et sans absences

Ressources financières

Allocations

En 2012, le montant alloué au SPCIQ a été de 36,27 M$, soit une augmentation de 0,9 % par rapport à 2011. Ce montant s'élève à 55,52 M$ si l'on tient compte de tous les investissements réalisés par d'autres services de la Ville de Québec (exemples : gestion des immeubles, entretien de véhicules, etc.)

Répartition des dépenses

90 % des allocations ont notamment servi à financer les activités de la Division des opérations.

De même, près de 92 % du budget total du SPCIQ correspond à la masse salariale (salaires, heures supplémentaire, primes, etc.).

Allocations en sécurité incendie 2009-2012

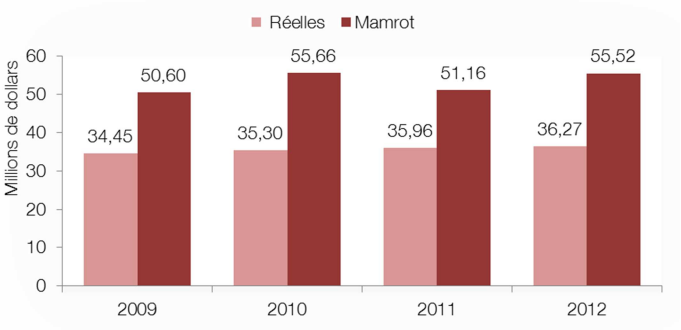

Répartition des allocations financières - 2012

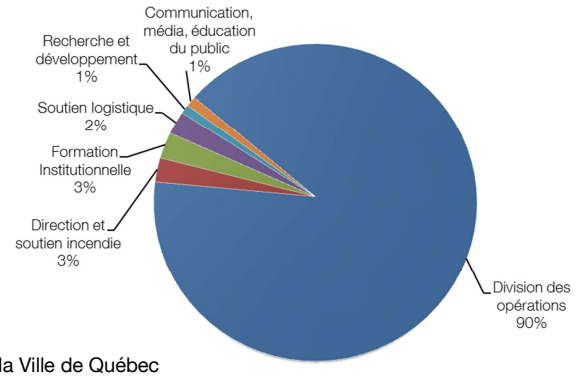

Source: SPCIQ, Services des finances de la Ville de Québec

Ressources financières SPCIQ par rapport à celles de la Ville

En 2012, les ressources financières administrées par le SPCIQ ont représenté en moyenne 2,9 % du budget global de la Ville de Québec. En général, cette proportion ne subit pas de variations significatives dans le temps. Elle se maintient plutôt autour de 3 %.

Allocations financières au SPCIQ par rapport au budget de la Ville de Québec 2009-2012

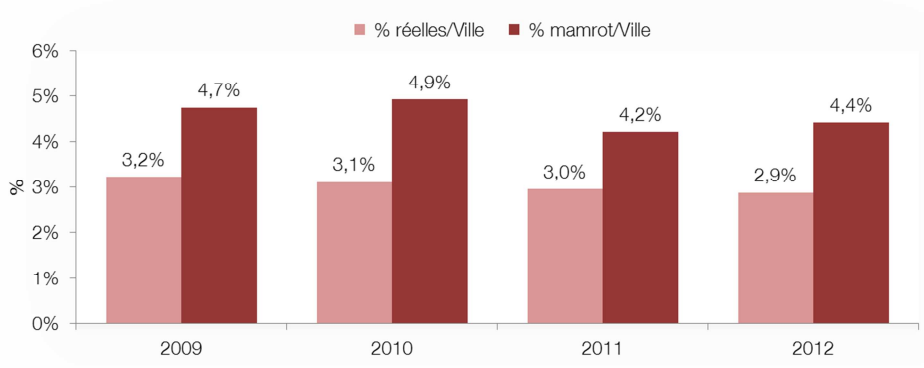

Source: SPCIQ, Services des finances de la Ville de Québec

Soutien logistique aux opérations

Réseau de casernes

Le SPCIQ compte 16 casernes dont 5 construites entre 2008 et 2011. De plus, dans le cadre du plan d'action du Schéma de couverture de risques[4], des améliorations locatives ont été réalisées en 2012 dans les casernes # 1 et # 9.

Spécialités des casernes et les actions prévues au Schéma de couverture de risques 2012-2017

Casernes	Arrondissements	Spécialités	Schéma de couverture de risques*	Bilan 2012**
1	La Cité-Limoilou		Transformation fonctionnelle	Terminée en mars 2012.
2	La Cité-Limoilou	Sauvetage vertical et espace clos		
3	La Cité-Limoilou	Désincarcération et sauvetage nautique	Rénovation complète	Demande effectuée pour inscription au Plan triennal d'immobilisations
4	La Cité-Limoilou	Désincarcération	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au Plan triennal d'immobilisations
5	Les Rivières	Désincarcération et matières dangereuses	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au Plan triennal d'immobilisations
6	La Haute-Saint-Charles	Désincarcération	Relocalisation et construction	Demande effectuée pour inscription au Plan triennal d'immobilisations
7	Beauport	Désincarcération	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au Plan triennal d'immobilisations
8	Charlesbourg	Désincarcération et feu d'herbes et de broussailles		
9	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Désincarcération	Transformation fonctionnelle	Terminée en septembre 2012.
10	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge	Désincarcération	Agrandissement et transformation	Demande effectuée pour inscription au Plan triennal d'immobilisations
11	Saint-Augustin-de-Desmaures	Désincarcération	Construction	Terminée et opérationnelle depuis juillet 2011.
12	La Haute-Saint-Charles	Désincarcération et feu d'herbes et de broussailles		
13	Les Rivières	Matières dangereuses		
15	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge			
16	La Haute-Saint-Charles	Désincarcération et sauvetage nautique	Reconstruction	• 15 % d'avancement des travaux par rapport à l'échéancier. • Chargé de projet nommé en août 2012. • Appel d'offres fermé pour la sélection de la firme de consultants. • Comité de sélection et nomination des professionnels en cours.
17	La Haute-Saint-Charles	Sauvetage nautique		

* Action 20 prévue au plan d'actions du Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017
** Source : SPCIQ et le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec

[4] Actions 19 et 20 du plan d'actions du Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017

EMPLACEMENT DES CASERNES

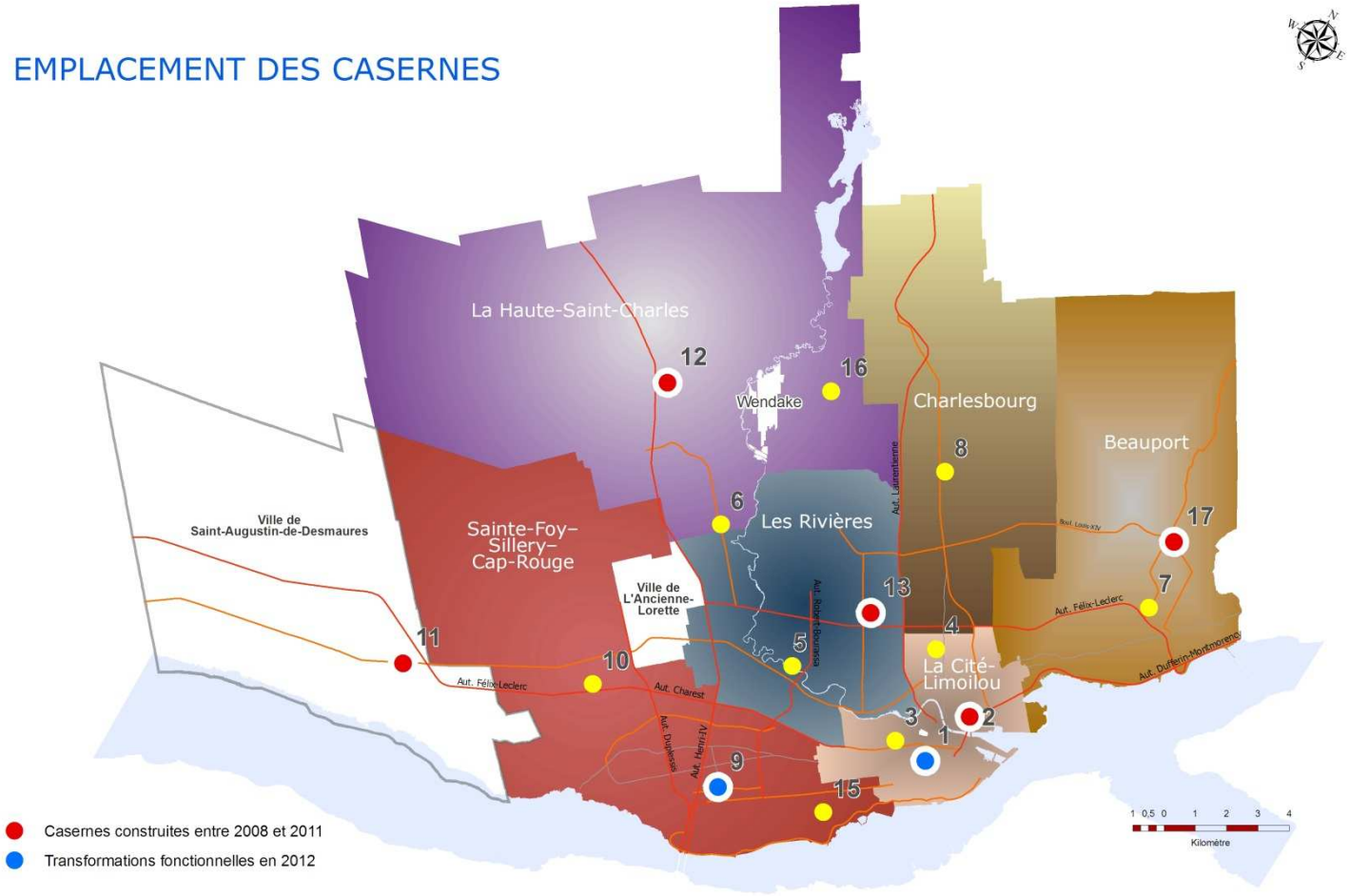

Véhicules d'intervention [5]

Nouvelles acquisitions

Des demandes ont été priorisées pour l'acquisition de trois véhicules destinés aux chefs aux opérations, deux remorques pour la formation ainsi qu'un deuxième camion échelle à timonier. Ces nouveaux véhicules entreront en service progressivement au cours de l'année 2013.

Vérifications annuelles[6]

Les 30 véhicules d'intervention (pompes, pompes-échelles et échelles) ont été soumis à des vérifications en 2012 et sont conformes aux exigences établies par le ministère de la Sécurité publique[7].

Attestation de performance[8]

Deux véhicules ont également subi des attestations de performance. De ce nombre, un n'a pas réussi[9] le test et a été retiré du service en mars 2013. La place laissée par cette unité sera couverte par le deuxième camion échelle à timonier (deux conducteurs) dont la livraison est prévue en 2013. Le camion échelle à timonier est doté de roues arrière articulées, ce qui facilite l'accès et le travail des pompiers lors d'interventions dans des rues étroites.

Équipement et accessoires[10]

Inspections annuelles d'habits de combat[11]

Près de 86 % du total des habits de combat des pompiers (bunkers) ont réussi l'inspection annuelle. Les habits détériorés n'ayant pas réussi l'inspection sont remplacés par des habits nouvellement acquis, et ce, en fonction des critères établis par le comité paritaire en santé et sécurité au travail.

Essais annuels des appareils de protection respiratoire isolants autonomes (APRIA) [12]

En 2012, 61 % du nombre total d'APRIA ont subi l'essai annuel, soit 194 appareils. Ils ont tous réussi le test. Les 123 appareils restant ont réussi les essais auxquels ils ont été soumis au cours des premiers mois de 2013.

En ce qui a trait aux parties faciales mises à la disposition de chacun des pompiers, elles ont été soumises au test d'étanchéité annuel et sont toutes conformes aux normes en vigueur.

Des pompiers en action portant leurs équipements lors de l'incendie de 4e alarme survenu le 9 octobre 2012 au 2607, boulevard Bastien, Arrondissement de La Haute St-Charles.

[5] Données provenant du Secteur soutien logistique aux opérations du SPCIQ.
[6] Les véhicules sont soumis à des procédures d'entretien et de vérifications mécaniques obligatoires définies dans le Règlement sur les normes de sécurité des véhicules routiers.
[7] Ministère de la Sécurité publique, *Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention,* mai 2005.
[8] L'attestation de performance confirme que le rendement d'un engin correspond à son niveau de service initial.
[9] La non-conformité porte sur l'identification de charge maximum, le poids maximum sur l'essieu avant à l'origine a été établi en fonction de pneus ayant une capacité de charge moindre que ceux actuellement sur le véhicule. La capacité du véhicule est donc respectée, mais mal identifiée.
[10] Données provenant du Secteur soutien logistique aux opérations du SPCIQ.
[11] CAN/CGSB-155, 1-2001, Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes destinés aux sapeurs pompiers, NFPA 1971, Standard on Protective Ensemble for Structural Fire Fighting and Proximity Fire Fighting.
[12] NFPA 1981, Standard on Open-Circuit Self Contained Breathing Apparatus for Fire Service.

Essais annuels de pompes portatives[13]

Toutes les pompes portatives ont réussi l'essai annuel. Elles respectent donc les normes en vigueur.

Essais d'échelles manuelles

Toutes les échelles manuelles sont également conformes aux normes.

Acquisition de radios portatifs

L'inventaire des radios portatifs ayant déjà une dizaine d'années, il devenait ardu d'obtenir des pièces permettant leur réparation et leur entretien. En plus, les piles intrinsèques correspondant à nos critères de santé et sécurité au travail des pompiers lors d'interventions n'étaient plus disponibles. En collaboration avec le Service des technologies de l'information et des télécommunications, le SPCIQ a donc renouvelé ses 359 radios portatifs et procédé à l'achat de 900 piles intrinsèques.

Les communications radios du SPCIQ sont supportées par plus de 16 sites d'antennes et des répéteurs sont installés à bord des véhicules des chefs aux opérations afin d'assurer la meilleure couverture possible. Ces répéteurs s'ajoutent à des enrichisseurs de zones installés dans plus de 16 bâtiments où les communications seraient problématiques. Des suivis d'entretien maintiennent la fiabilité du réseau.

Feux de préemption

En 2012, 6 intersections de signaux lumineux ont été munies de feux de préemption[14]. La Ville de Québec possède plus de 350 intersections dotées de ces dispositifs. Les feux de préemption permettent de contrôler, par GPS[15], les feux de circulation afin de conserver la fluidité de la circulation et de faciliter le passage en priorité des véhicules incendie lors d'appels d'urgence.

Feu de préemption installé à l'intersection du tunnel Joseph-Samson et de la Côte Dinan.

GPS et module de contrôle des feux de circulation installés dans les véhicules d'intervention.

[13] Les essais annuels servent à vérifier le rendement attendu de l'unité; suivre la performance de la pompe au fil du temps; réduire les risques de bris mécaniques; déceler les signes de fatigue et prévoir l'entretien.
[14] Données fournies par le Service de l'aménagement du territoire de la Ville de Québec.
[15] Global Positioning System (guidage par satellite).

Approvisionnement en eau[16]

Identification des poteaux d'incendie

Selon les données disponibles, 42 % des bornes d'incendie installées sur le territoire de la Ville de Québec ont été identifiées en s'inspirant de la norme *NFPA 291, « Recommended Practice for Fire Flow Testing and Marking of Hydrant ».* L'indentification en fonction des couleurs permet aux pompiers de connaître le débit et la pression de l'eau. Ces informations s'avèrent souhaitables pour assurer l'efficacité de l'intervention.

Compte tenu de l'importance de tels renseignements, ceux-ci seront rendus disponibles prochainement dans les véhicules d'intervention lorsqu'ils seront munis de terminaux véhiculaires dans le cadre de l'implantation du nouveau système informatique intégré (logiciel Target).

L'installation, l'inspection, l'entretien et la pose des poteaux d'identification des bornes incendie sont la responsabilité des six divisions des Travaux publics des arrondissements et ceci en fonction des budgets disponibles. Toutefois, les bornes d'incendie des villes de L'Ancienne-Lorette et de Saint-Augustin-de-Desmaures demeurent sous leur responsabilité respective. Il en est de même pour le territoire de Wendake. Le SPCIQ entend rencontrer les gestionnaires concernés de ces villes afin d'harmoniser les travaux requis.

POTEAUX D'INCENDIE – AGGLOMÉRATION DE QUÉBEC	
ARRONDISSEMENTS, MUNICIPALITÉS ET TERRITOIRE	POTEAUX D'INCENDIE
La Cité-Limoilou	2 129
Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge	2 832
Les Rivières	2 216
Charlesbourg	2 059
Beauport	2 219
La Haute-Saint-Charles	2 401
L'Ancienne Lorette	500
Saint-Augustin-de-Desmaures	301
Wendake	98

[16] Données provenant du Service central des travaux publics de la Ville de Québec

Opérations

Gestion des opérations

La gestion des opérations se réalise en fonction de trois secteurs administratifs, soit Ouest, Centre et Est. Ils sont couverts par quatre pelotons. Toutes les équipes peuvent cependant être déployées d'un secteur à l'autre, selon les besoins.

Répartition du territoire par secteur et par peloton

PELOTONS	Casernes par secteur		
	SECTEUR OUEST (District 01)	SECTEUR CENTRE (District 02)	SECTEUR EST (District 03)
	Caserne 9: Sainte-Foy Caserne 10: Champigny, Cap-Rouge, L'Ancienne-Lorette Caserne 11: Saint-Augustin Caserne 12: Val-Bélair, Loretteville, Wendake Caserne. 15: Sillery	Caserne 1: Montcalm, Saint-Jean-Baptiste, Haute-Ville Caserne 3: Vanier, Saint-Sauveur, Basse-Ville Caserne 5: Duberger, Les Saules, L'Ancienne-Lorette Caserne 6: Les Rivières, Loretteville, Wendake, Les Saules Caserne 13: Vanier, Lebourgneuf	Caserne 2 : Saint-Roch, Vieux-Québec, Vieux-Limoilou, Cap-Blanc Caserne 4 : Limoilou, Charlesbourg sud, Beauport ouest Caserne 7 : Beauport Caserne 8 Charlesbourg, Notre-Dame-des-Laurentides Caserne 16 : Saint-Émile, Lac Saint-Charles Caserne 17 : Beauport nord
PELOTON 1	Opérations secteur ouest peloton 1	Opérations secteur centre peloton 1	Opérations secteur est peloton 1
PELOTON 2	Opérations secteur ouest peloton 2	Opérations secteur centre peloton 2	Opérations secteur est peloton 2
PELOTON 3	Opérations secteur ouest peloton 3	Opérations secteur centre peloton 3	Opérations secteur est peloton 3
PELOTON 4	Opérations secteur ouest peloton 4	Opérations secteur centre peloton 4	Opérations secteur est peloton 4

Source: SPCIQ

Appels tous types

En 2012, 9 267 appels tous types (appels annulés non compris) ont été répertoriés, soit 42 appels de moins qu'en 2011. Durant cette même période, le SPCIQ a reçu 747 appels incendie, soit 35 appels de plus que l'année précédente.

À noter que l'ensemble des données relatives aux appels tous types proviennent des rapports d'intervention incendie. Les appels annulés sont non compris. Aussi, les types d'appels ainsi que les chiffres annuels sont ajustés au fur et à mesure que les officiers complètent leurs rapports d'intervention incendie.

Appels tous types et les appels incendie 2010-2012

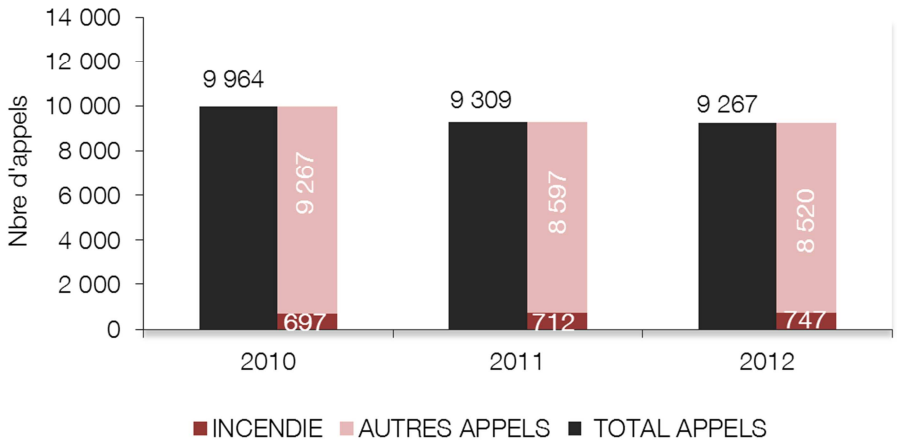

Répartition des appels

Le nombre d'appels incendie représente en moyenne 8 % de l'ensemble des appels transmis au SPCIQ en 2012.

Les alarmes incendie ont représenté 34 % du nombre total d'appels comparativement à 38 en 2011. Pour sa part, les appels impliquant l'assistance aux citoyens ont représenté 28 %, dont la plupart correspond à des vérifications incendie.

Répartition des appels tous types - 2012

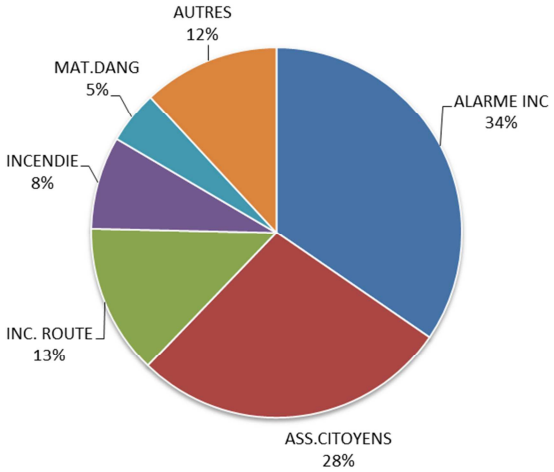

Note :

AUTRES :	Appels reliés aux dangers électriques, aux feux d'herbes, etc.
ALARME INC :	Alarmes incendie transmises par un système de détection.
ASS. CITOYENS :	Les vérifications incendies, dégât d'eau, assistance à une personne prise dans un ascenseur, sauvetage en hauteur, espace clos, etc.

Appels selon les heures

Sur une journée de 24 heures, on observe que l'intervention des pompiers est plus demandée entre 16 h et 20 h en raison des alarmes incendie, des vérifications incendie, des accidents de la route, des dangers électriques et des appels incendie.

Appels tous types selon les heures de la journée 2010-2012

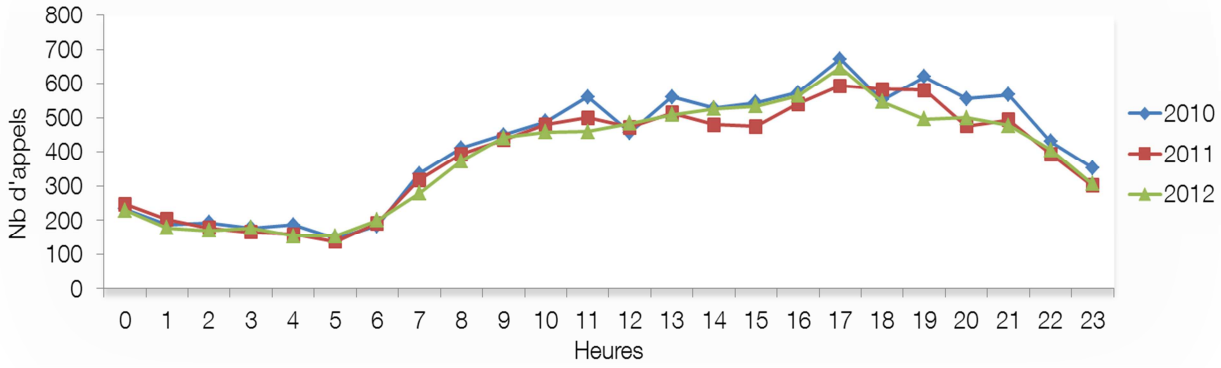

Appels par casernes

En 2012, un peu plus de 30 % des appels (tous types) ont été acheminés vers les casernes 2, 4 et 9. Les casernes 2 et 4 sont localisées dans l'arrondissement de la Cité-Limoilou et la caserne 9 dans l'arrondissement de Sainte-Foy – Sillery – Cap-Rouge.

Appels tous types par casernes 2010-2012

≥ 1 000 appels	Entre 700 et 999 appels	Entre 400 et 699 appels	< 400 appels
Cas. 2 (des Capucins)	Cas. 3 (St-Sauveur) Cas. 4 (Ste-Odile) Cas. 9 (Ste-Foy)	Cas. 1 (St-Jean) Cas. 5 (Duberger) Cas. 6 (de l'Ormière) Cas. 7 (Beauport) Cas. 8 (Charlesbourg) Cas. 10 (Champigny) Cas. 15 (Sillery) Cas. 16 (St-Émile - Lac-St-Charles)	Cas. 11 (St-Augustin) Cas. 12 (Val-Bélair) Cas. 13 (Lebourgneuf) Cas. 17 (Beauport nord)

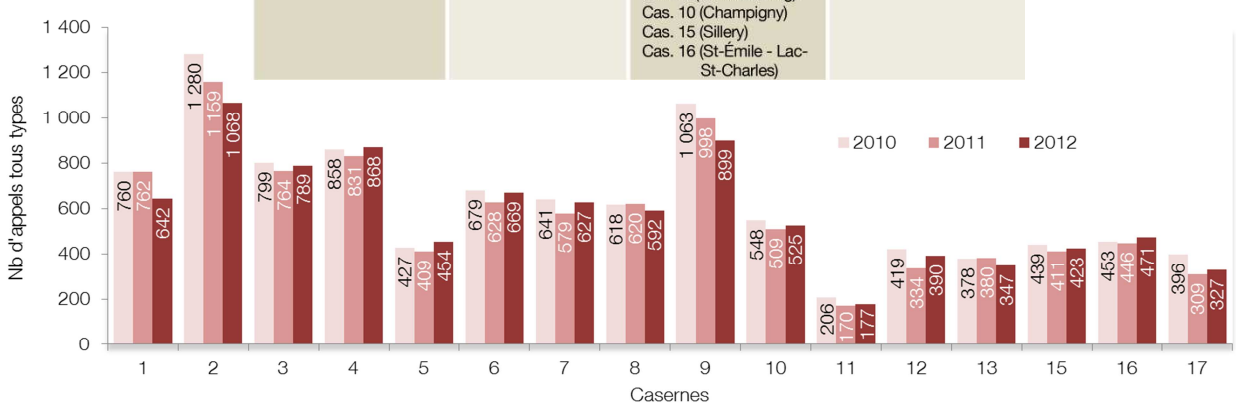

Temps de traitement des appels et temps de mobilisation

En 2012, 13 secondes a été le temps moyen écoulé entre la prise d'appel par le Centre 911 et la répartition de celui-ci au SPCIQ.

Ce résultat se situe au-dessous du temps maximum établi par la norme provinciale (soit 60 secondes)[17], ce qui démontre la rapidité de répartition du service 911 lors d'un appel d'urgence.

Note : Les données relatives aux temps de mobilisation des pompiers sont non disponibles pour l'année 2012.

Temps moyen de traitement des appels 2010-2012

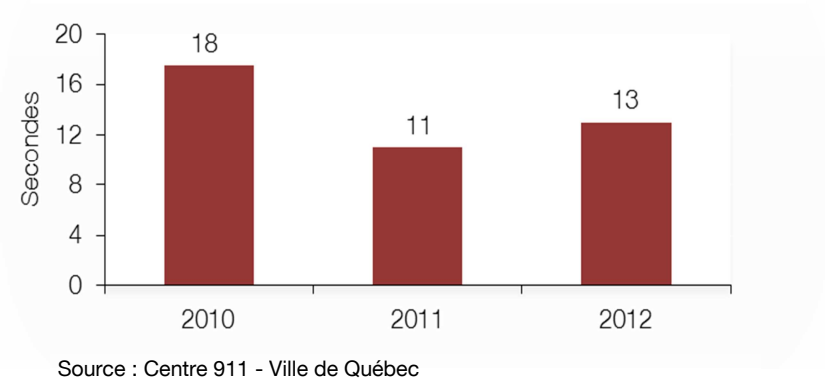

Source : Centre 911 - Ville de Québec
Note : Les appels associés aux conditions climatiques exceptionnelles (exemple : tempête *Irène)* ne sont pas inclus dans le calcul pour ne pas biaiser les résultats.

Répartition incendie - Centre 911 - Ville de Québec

[17] En effet, selon le Décret 1042-2010, le temps de traitement moyen des appels filaires transitant par le Service public d'appels d'urgence et acheminé par le centre d'urgence 9-1-1 à un centre secondaire d'appels d'urgence doit être d'au plus 60 secondes.

Temps de réponse

Couverture de la force initiale – tous les risques[18]

En 2012, en moyenne 78 % du nombre total d'interventions requérant les déploiements d'une force initiale ont été effectués en moins de 5 minutes, tandis que 98 % l'ont fait en moins de 10 minutes (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 4 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Force initiale : déploiement d'un minimum de 4 pompiers sur les lieux de l'incendie pour effectuer une attaque à l'intérieur d'un bâtiment et d'une possible opération de sauvetage.

Couverture de la force initiale – tous les risques 2010-2012

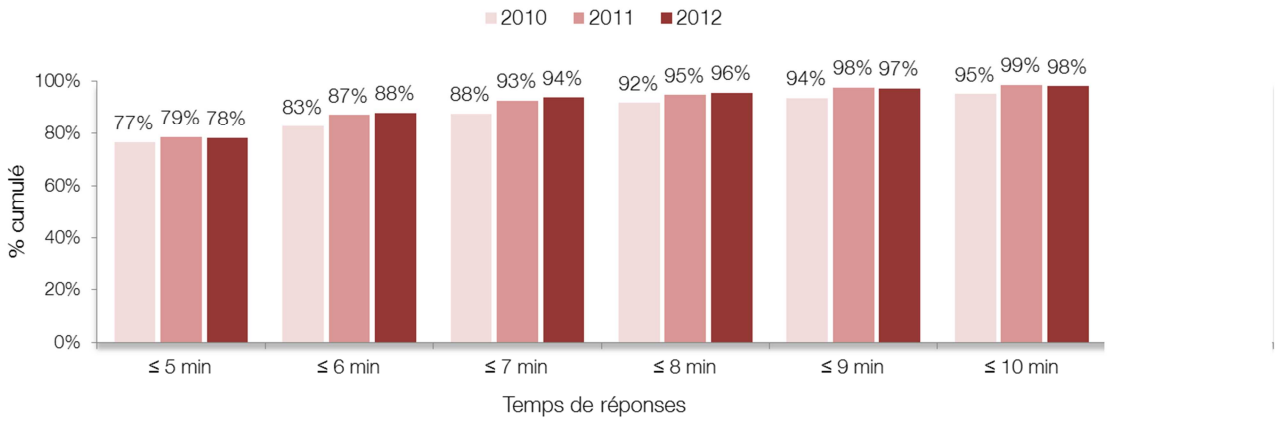

Couverture de la force de frappe

Force de frappe : déploiement d'un nombre minimal d'équipes de pompiers sur les lieux d'un incendie en progression en fonction du niveau de risque du bâtiment, et ce, afin d'effectuer des opérations de sauvetage et d'extinction.

Les orientations du ministère de la Sécurité publique visent, de façon particulière, les déploiements de la force de frappe pour les bâtiments à risques faibles[19] (résidences unifamiliales détachées de 1 ou 2 logements).

Le SPCIQ compte ajouter deux équipes de pompiers supplémentaires en 2014 afin d'optimiser le déploiement de la force de frappe et permettre plus de flexibilité lors d'alertes multiples. Ceci permettra d'avoir 21 équipes, 24 heures/7 jours, au service de la population comparativement à 19 équipes présentement.

[18] Dès que l'alerte est reçue par le SPCIQ, une force initiale composée de 4 pompiers est automatiquement déployée peu importe le niveau de risques du bâtiment impliqué (faibles, moyens, élevés et très élevés).
[19] Ministère de la Sécurité publique du Québec, *Orientations du ministre de la sécurité publique en matière de sécurité incendie*, Québec, mai 2001, p. 43

Force de frappe – risques faibles (minimum de 10 pompiers)

En 2012, en moyenne 94 % des déploiements de la force de frappe pour les risques faibles ont été effectués en moins de 15 minutes (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 10 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Il faut noter que l'implantation des nouveaux programmes de formation ainsi que l'intensité avec laquelle ils sont dispensés auraient eu une certaine incidence sur les temps de réponse affichés. En effet, les pompiers en formation requièrent souvent un peu plus de temps pour se préparer (temps de mobilisation). De même, les délais d'intervention sont assujettis à la disponibilité de toutes les unités en caserne. Cependant, le SPCIQ répartit toujours un minimum de 13 pompiers sur l'appel initial d'un bâtiment de risques faibles.

En fait, ces délais devraient s'améliorer au cours de prochaines années au fur et à mesure que le plan d'action du Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017 est mis en œuvre.

Couverture de la force de frappe – risques faibles 2010 - 2012

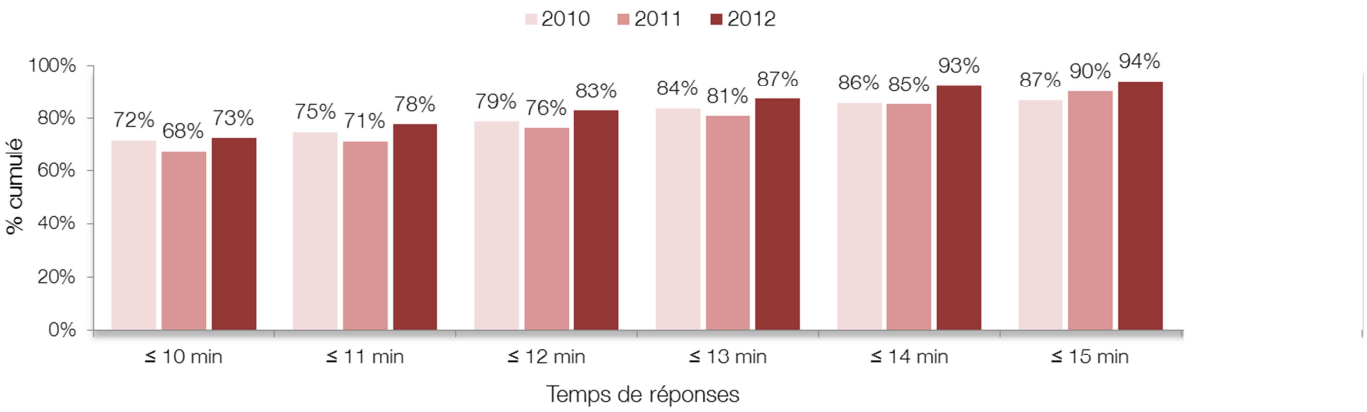

En ce qui a trait aux autres niveaux de risques incendie, la force de frappe est déployée en fonction du nombre d'unités disponibles en caserne lors de la réception de l'appel par le SPCIQ. En fait, ce dernier prévoit couvrir la majorité du périmètre urbain avec une force de frappe déployée en moins de 15 minutes.

Force de frappe – risques moyens (minimum de 13 pompiers)

Pour les incendies dans des bâtiments à risques moyens ayant nécessité l'intervention d'extinction, 91 % des déploiements de la force de frappe ont été réalisés en moins de 13 minutes (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 13 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Couverture de la force de frappe – risques moyens 2010-2012

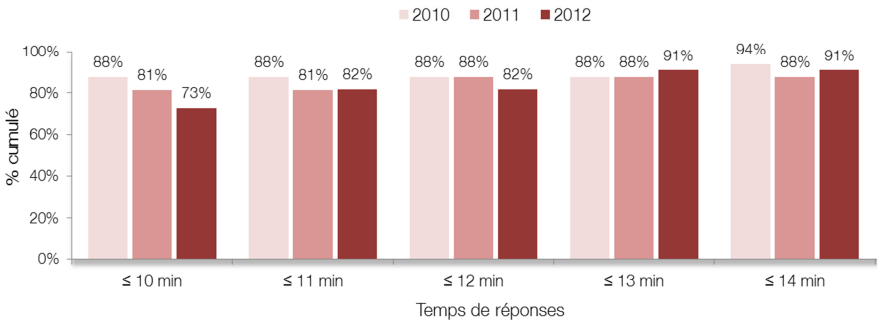

Force de frappe – risques élevés (minimum de 17 pompiers)

Pour les interventions dans des bâtiments à risques élevés, 89 % des déploiements de la force de frappe ont été effectués en moins de 14 minutes (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 17 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Couverture de la force de frappe – risques élevés 2010-2012

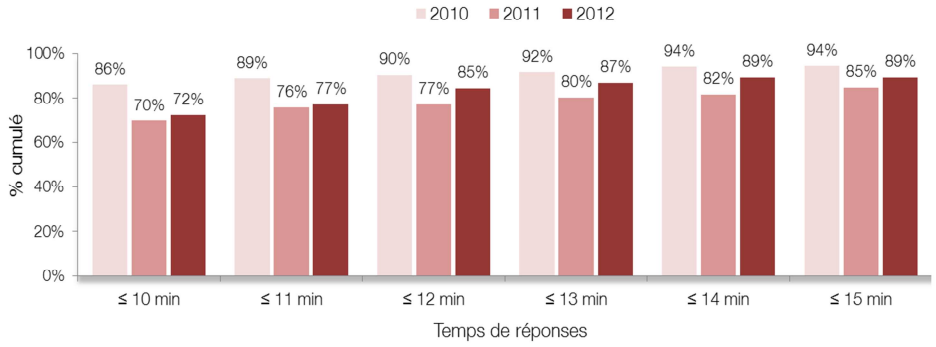

Force de frappe – risques très élevés (minimum de 22 pompiers)

En moyenne 75 % des déploiements de la force de frappe pour les incendies de bâtiments à risques très élevés ont été réalisés en moins de 15 minutes (temps écoulé entre la prise de l'alerte par le SPCIQ et l'arrivée d'au moins 22 pompiers sur le lieu de l'intervention).

Couverture de la force de frappe – risques très élevés 2010-2012

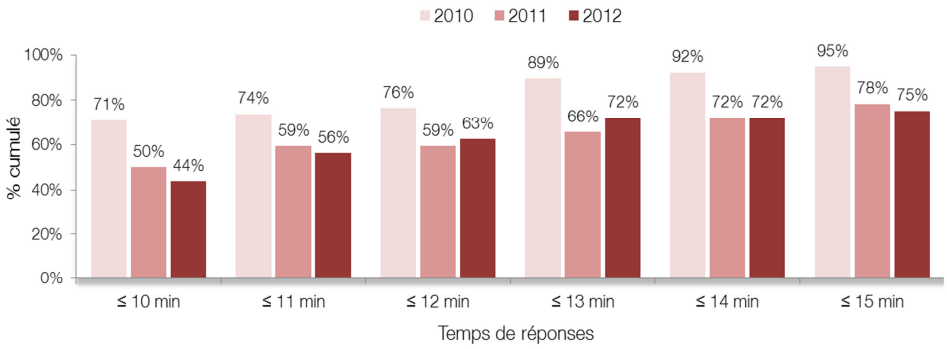

Interventions incendie selon les niveaux de risques

En 2012, 81 % des interventions incendie ont été effectuées dans des bâtiments à risques faibles (32 %) et élevés (49 %).

Appels incendie selon les niveaux de risques incendies 2010 - 2012

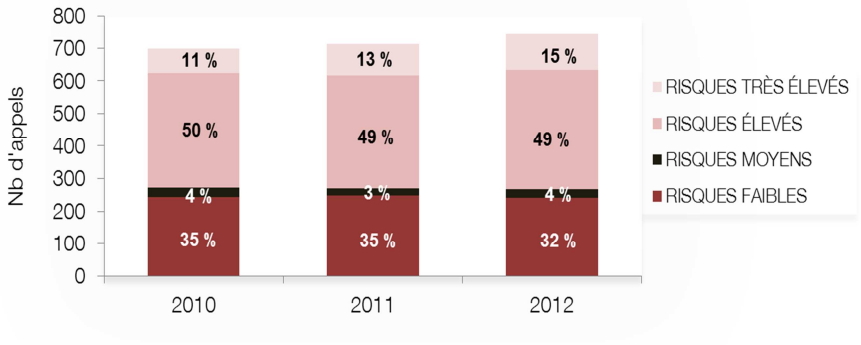

Interventions incendie selon les niveaux d'alarme

En moyenne, 90 % des appels incendie requièrent le déploiement de ressources en première alarme, c'est-à-dire l'acheminement d'un nombre minimum de pompiers selon la catégorie de risques incendie du bâtiment[20].

Appels incendie selon les niveaux d'alarme 2010-2012

Niveaux d'alarmes	2010	2011	2012
0 *	13	8	2
1e	615	642	689
2e	44	42	38
3e	14	15	8
4e	10	5	10
33 et 99	1	0	0
Total	697	712	747

* pas de déploiement complet de ressources

Dès la réception de l'appel, en cours de route ou une fois sur les lieux de l'intervention, le niveau d'alarme peut être haussé par un chef afin d'acheminer des ressources supplémentaires.

Entraînements en caserne

Selon les données répertoriées[21], plus de 1 500 heures (pompiers) par mois sont consacrées à la pratique et à l'entraînement en caserne ainsi que près de 1 000 heures (pompiers) par mois au conditionnement physique. Les activités de pratique et d'entraînement permettent de maintenir les compétences du personnel pompier. De telles activités sont gérées par les officiers des casernes en fonction d'un calendrier annuelle.

[20] Pour en savoir plus, voir la page 111 du Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017 http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/schema/docs/schema_incendie_2011.pdf

[21] Données provenant des rapports journaliers faits par les officiers en caserne.

Formation

Formation visée par le règlement provincial

En 2012, 106 employés étaient concernés par le règlement provincial, soit 43 pompiers, 53 officiers de caserne, 8 chefs aux opérations, 1 chef de peloton ainsi que le directeur du SPCIQ. De ce nombre, 105 ont les documents démontrant qu'ils ont atteint le dernier niveau de formation requise pour exercer leurs fonctions, soit 99 % du total des pompiers dans l'obligation de se conformer au règlement.

Le SPCIQ poursuivra en 2013 ses démarches de formation pour l'ensemble du personnel en augmentant les ressources pédagogiques et financières.

Pourcentage du personnel concerné ayant la formation requise

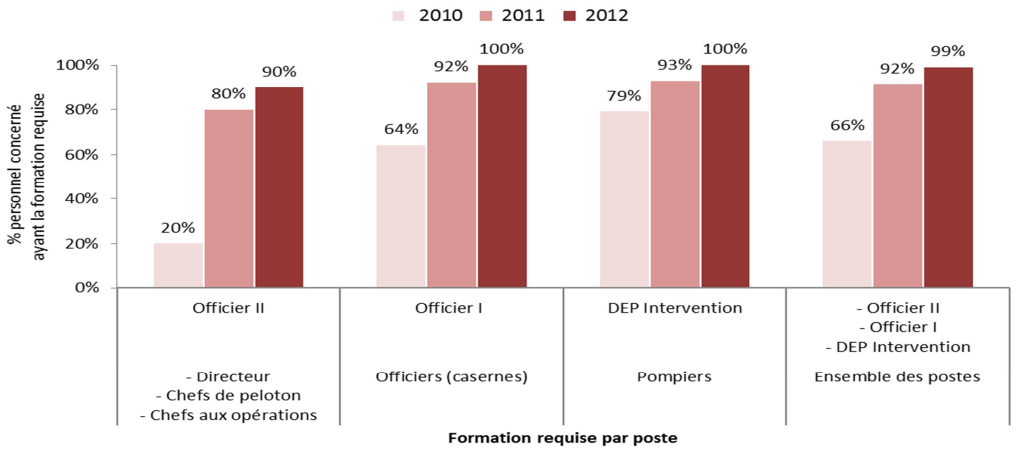

Source: Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ

Formation régulière

En 2012, la Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ (DFRD) a dispensé plus de 14 500 heures de formation. De plus, le Service de la gestion des équipements motorisés de la Ville de Québec (SGEM) a donné aux pompiers plus 1 700 heures de formation portant, notamment, sur la conduite de véhicules d'intervention (camion échelle à timonier, camion Bronto, conduite d'urgence, etc.)

Répartition des heures de formation - 2012

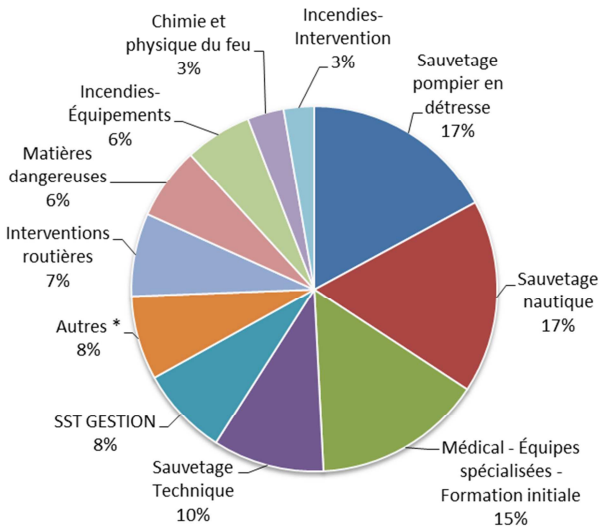

Source: Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ
Note: Incluant la formation initiale et la formation continue
* Autres: Interventions aéroportuaires, interventions en milieu naturel, etc.

Formation spécialisée

En plus de la formation en incendie, la DFRD offre également des programmes de formation spécialisée en fonction des services offerts à la communauté.

Formation matières dangereuses - 2012

- Plus de 900 heures.

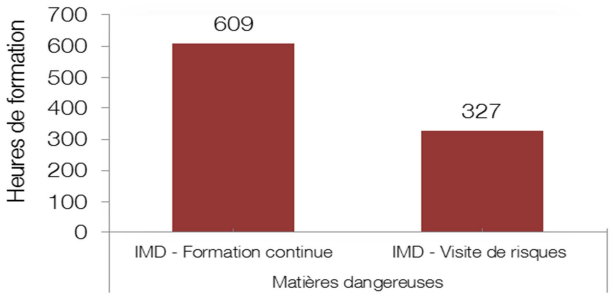

Source: Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ
Note: Incluant la formation initiale et la formation continue

Formation sauvetage nautique - 2012

- Près de 2 500 heures.

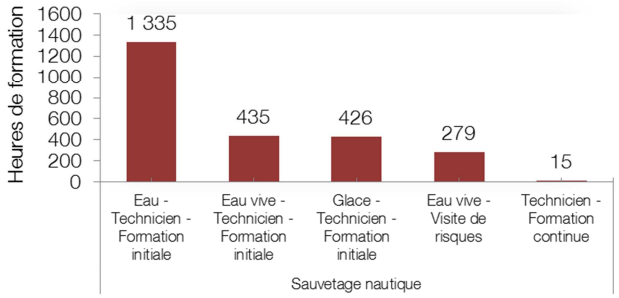

Formation sauvetage technique - 2012

- Plus de 1 400 heures.

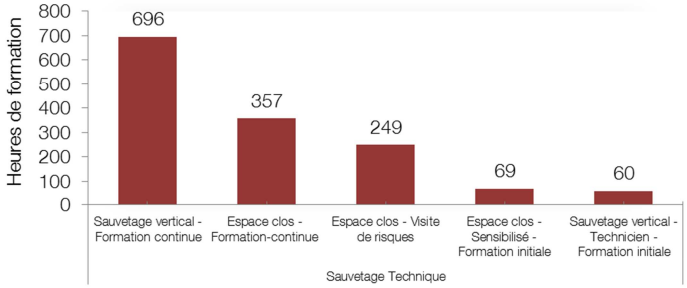

Nouvelle formation

Afin de mieux outiller les pompiers à la conduite d'urgence des véhicules lors des interventions, la Ville de Québec a fait l'acquisition de deux simulateurs de conduite de véhicules d'urgence pour le SPCIQ. Une nouvelle formation a donc vu le jour en 2012 et elle est dispensée par Service de la gestion des équipements motorisés de la Ville de Québec (SGEM).

Monsieur Guy Bélanger essaie l'appareil pour simuler la conduite du chauffeur avant du véhicule à timonier tandis que monsieur Stéphan Daigle le fait pour le chauffeur arrière.

Activités de prévention

Prévention dans les arrondissements

Inspections systématiques[22] des bâtiments (risques élevés et très élevés)

Selon les données disponibles, les préventionnistes ont ouvert 928 dossiers d'inspections systématiques en 2012, soit 26 % de plus qu'en 2011. La moitié de ces dossiers ont été ouverts dans les arrondissements de Ste-Foy – Sillery – Cap-Rouge (30 %) et de La Cité-Limoilou (26 %). Les préventionnistes ont également fermé 751 dossiers[23].

Le résultat ci-dessus, bien que supérieur à celui affiché l'année précédente, n'atteint pas l'objectif arrêté au Schéma de couverture de risques, soit 1 200 inspections systématiques par année. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que la réaffectation des activités de prévention vers les arrondissements[24] comporte tout un processus d'adaptation autant pour le SPCIQ en tant que responsable des orientations en matière de prévention ainsi que pour les gestionnaires des arrondissements de la Ville de Québec et les préventionnistes en tant que responsables de la réalisation des activités de prévention.

Le SPCIQ fait actuellement des rencontres avec les directeurs de la gestion du territoire des arrondissements[25] afin de leur présenter les priorités en matière de prévention et uniformiser la codification des activités de prévention dans le système informatique de la Ville afin d'assurer le suivi des activités vers l'atteinte de l'objectif annuel. De plus, le suivi des non-conformités décelées lors des 45 642 visites de prévention domiciliaire effectuées par les pompiers ont eu un effet à la hausse pour le nombre d'activités régulières des préventionnistes.

Dossiers ouverts et fermés 2011 - 2012

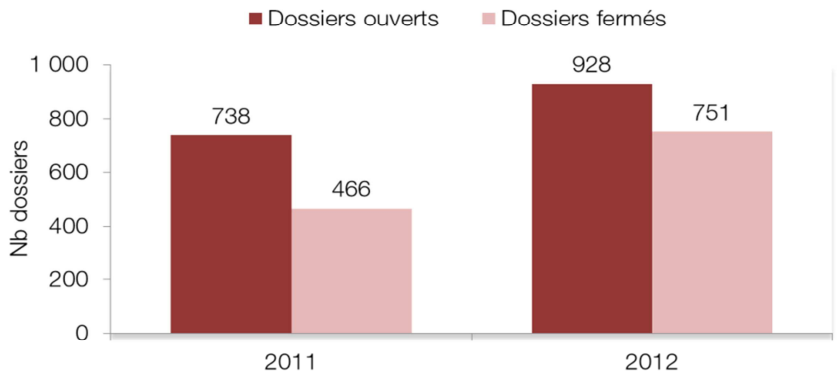

Source: Compilation faite par les divisions de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec

[22] *Inspections systématiques :* inspections faites dans le cadre d'un programme ciblé dans un type de bâtiment précis où chaque bâtiment est inspecté à tour de rôle. L'inspection comporte une visite complète du bâtiment, une mise aux normes (si applicable), une vérification complète de tous les systèmes ainsi qu'une vérification minutieuse de tous les rapports de spécialistes exigés par les normes de conformité des systèmes de protection incendie.

[23] Un dossier est fermé lorsque le bâtiment concerné est conforme à la règlementation en vigueur. Cette démarche comporte souvent un laps de temps pouvant dépasser l'année civile.

[24] Afin de décentraliser les activités de prévention, 15 préventionnistes ont été réaffectés dans les six arrondissements de la Ville de Québec en décembre 2010.

[25] Les préventionnistes relèvent de la Division de la gestion du territoire de l'arrondissement auquel ils ont été affectés.

Éducation du public

Selon les données disponibles, les préventionnistes ont réalisé plus de 154 activités pour l'éducation du public, ce qui a permis de rencontrer en moyenne 6 081 personnes. De ce nombre, près de 40 % ont été rencontrées dans l'arrondissement de Beauport.

Clientèles rencontrées * 2010-2012

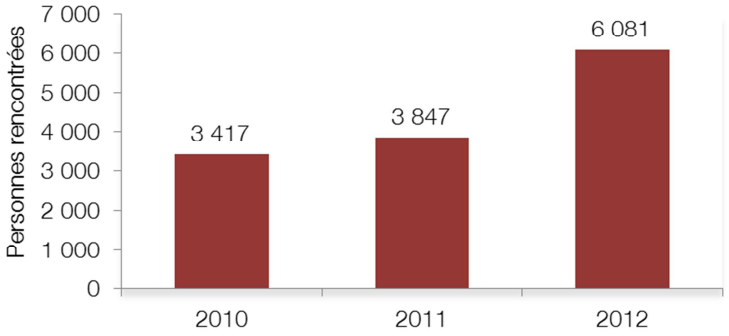

Source: Ancienne Division de la prévention (2010); compilation faite par la Division de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec (2011-2012)
* Sans compter les personnes rejointes lors d'événements de quartier.

Personnes rencontrées : les personnes âgées (40 %), les élèves de 2e année (39 %), les enfants de moins de 5 ans (21 %).

Activités régulières de prévention [26]

Selon les données disponibles, les préventionnistes ont aussi réalisé 3 831 activités de prévention autres que l'éducation du public et les inspections systématiques, soit 37 % de plus que l'objectif arrêté au Schéma de couverture de risques (2 800 activités). La plupart de ces activités correspondent à des inspections d'avertisseurs de fumée suite à des requêtes de citoyens ou à des dossiers de résidences trouvées non conformes lors des visites de prévention domiciliaire effectuées par les pompiers entre mai et octobre 2012.

Répartition des activités régulières - 2012

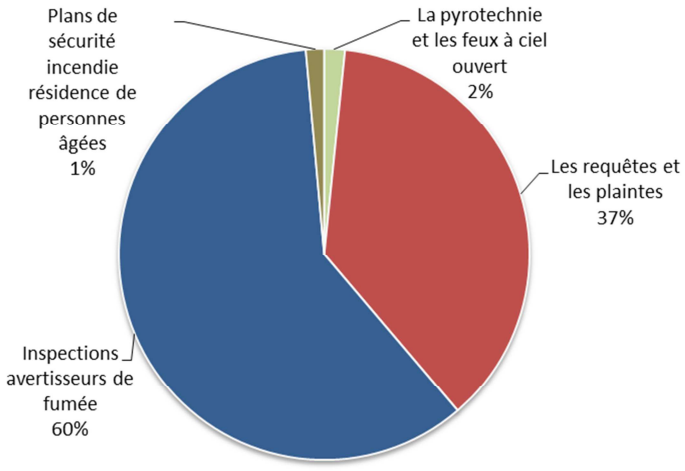

Source : Compilation faite par la Division de la gestion du territoire des arrondissements de la ville de Québec

[26] *Activités régulières de prévention:* tout autre type d'activité ou d'inspection réalisée par les préventionnistes ne faisant pas partie des inspections systématiques; plaintes de citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

Distribution gratuite d'avertisseurs de fumée

En 2012, près de 25 500 avertisseurs de fumée ont été distribués gratuitement dans les arrondissements Les Rivières et de La Haute-Saint-Charles. Ainsi, 118 165 avertisseurs ont trouvé preneurs dans l'agglomération de Québec[27] depuis septembre 2009, dont 46 % dans les arrondissements de La Cité - Limoilou et de Sainte-Foy - Sillery - Cap-Rouge.

Avertisseurs de fumée distribués par secteur 2009-2012

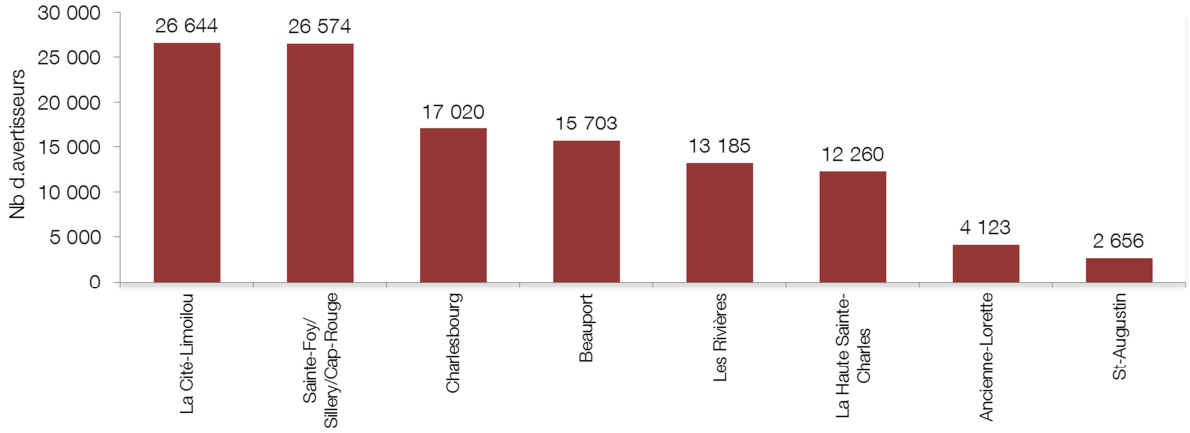

Source: Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ

Le Schéma de couverture de risques en incendie prévoyait la distribution annuelle de 40 000 avertisseurs de fumée, les acquisitions de ceux-ci sont terminées. En fait, lors de la conception du programme, le Service de l'évaluation de la Ville de Québec avait estimé, par le biais du fichier des propriétés, à environ 240 000 le nombre d'avertisseurs à distribuer pour 92 935 unités foncières résidentielles admissibles, soit celles ayant été construites avant l'entrée en vigueur du Code de construction exigeant des avertisseurs de fumée électriques. Tous les propriétaires de ces bâtiments ont donc reçu une lettre les invitant à se procurer gratuitement des avertisseurs à pile au lithium. Un certain nombre de propriétaires ont refusé l'offre principalement en raison que leurs bâtiments étaient déjà munis d'avertisseurs électriques, notamment, suite à des rénovations.

Il faut mentionner que ce programme a été mis en œuvre par le Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ en collaboration avec la Division de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec et des villes de Saint-Augustin-de-Desmaures, de L'Ancienne-Lorette.

[27] Y compris les villes de Saint-Augustin-de-Desmaures et de L'Ancienne-Lorette. Seul le territoire de Wendake a décliné l'offre.

Prévention - Division des opérations

Visites domiciliaires de bâtiments (risques faibles et moyens)

Entre mai et octobre 2012, les pompiers ont réalisé 45 642 visites domiciliaires, soit 38 % de plus que l'année précédente et 52 % de plus que l'objectif établi au Schéma de couverture de risques (30 000 visites). Au cours de ces visites, les pompiers vérifient l'installation et l'entretien des avertisseurs de fumée sur chaque étage ainsi que dans les lieux communs.

Résultats des visites : Près de 40 % des occupants des domiciles visités étaient présents lors de la vérification, soit 17 732 résidences. De ce nombre, 88 % étaient conformes à la réglementation sur les avertisseurs de fumée.

Visites domiciliaires 2009-2012

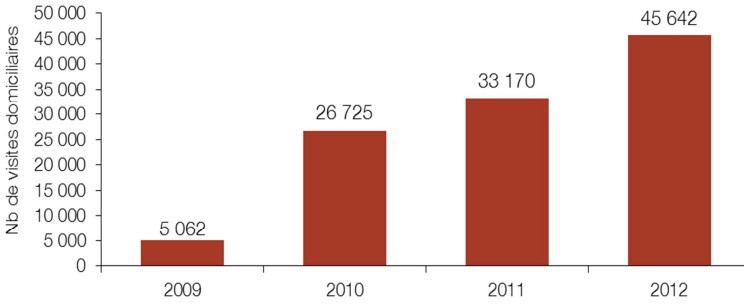

Résultats des visites domiciliaires 2012

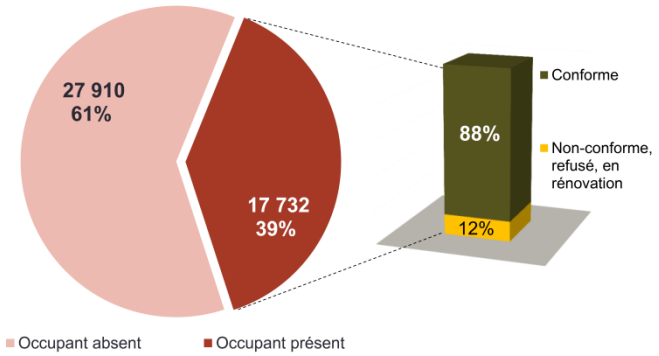

Source: Compilation des annexes 5 du Guide de prévention domiciliaire

Plans d'intervention incendie (bâtiments à risques élevés et très élevés)

Le Schéma de couverture de risques prévoit la réalisation de 150 plans d'intervention par année. Selon les données disponibles, les pompiers auraient fait 94 plans en 2012.

Le SPCIQ maintiendra ses efforts afin d'améliorer ce résultat au cours des prochaines années car la la visualisation des plans seront rendues possibles via les terminaux véhiculaires lors de l'installation de ceux-ci et de l'implantation d'un nouveau système informatique intégré (logiciel Target).

Le plan d'intervention répertorie des informations pouvant améliorer l'efficacité de l'intervention. Il sert à planifier les interventions et à se préparer lors des séances d'entraînement afin de faciliter l'intervention lors d'un éventuel incendie dans le bâtiment.

Pour la réalisation des plans, le SPCIQ s'inspire de la norme NFPA 1620 *« Recommended practice for pre-incident planning »*

Source : Texte tiré partiellement du *Guide de conception de plans d'intervention*, SPCIQ, mai 2008

Plans d'intervention 2009-2012

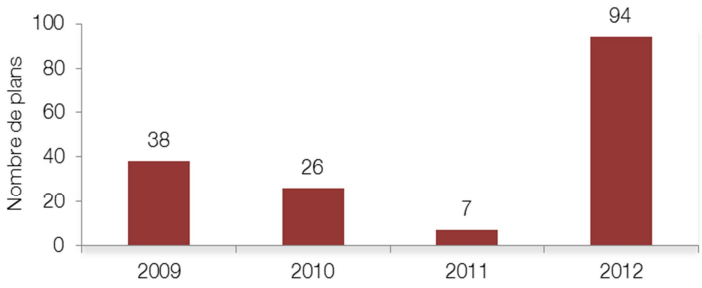

Source: Compilation faite à partir des plans répertoriés dans *G/ OSE/Plans d'intervention*

Autres interventions en prévention

Programme de subvention pour la démolition des bâtiments accessoires (hangars)

Dix demandes de subvention ont été traitées en 2012 pour un montant estimé à 58 294 $ de subventions versées. Depuis 2009, près de 150 000 $ en subvention ont été accordés par la Ville de Québec à 25 propriétaires d'immeubles admissibles afin de réaliser des travaux de démolition de hangars.

Il faut indiquer que ce programme a été mis en place dans le cadre du Schéma de couverture de risques en incendie et il est géré par le Service du développement économique de la Ville de Québec.

Subventions pour la démolition de hangars 2009-2012

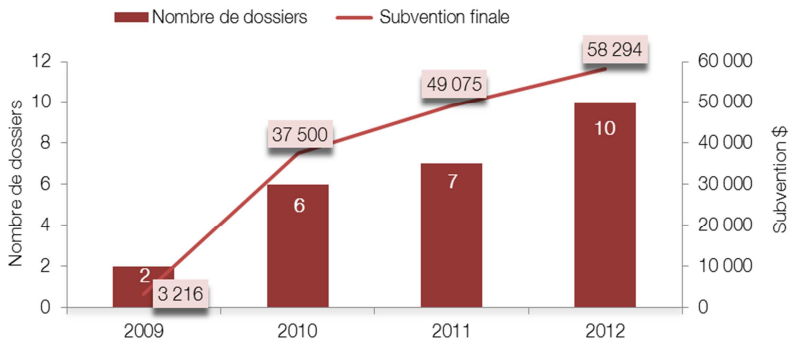

Source: Service du développement économique de la Ville de Québec

Le programme de subvention vise à réduire les sources de propagation des incendies en favorisant la démolition d'un bâtiment accessoire ainsi que le réaménagement d'une aire libre ou d'une issue de secours suite à ces travaux.

Pour en savoir plus :
http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/programmes_prevention/demolition.aspx

Communications et médias

Support aux arrondissements

Afin de faciliter le travail des préventionnistes dans les arrondissements, 50 nouveaux documents de référence ont été rendus disponibles sur le site intranet – prévention. De plus, l'équipe médias a dispensé 5 séances de formation portant sur la mise en œuvre du Schéma de couverture de risques en incendie. Les activités de formation seront majorées par le biais du nouveau plan triennal de formation.

De même, le secteur communications, en collaboration avec les arrondissements de la Haute-Saint-Charles et Les Rivières, a distribué plus de 25 000 avertisseurs de fumée via le programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée à pile au lithium inamovible.

Site Internet

Le site Internet – incendie représente pour les citoyens un outil en matière de prévention, c'est pourquoi il est mis à jour régulièrement. Ce site a enregistré près de 40 000 visites en 2012. Les sections les plus consultées sont les conseils de sécurité ainsi que le Schéma de couverture de risques en incendie.

http://www.ville.quebec.qc.ca/incendie/

Éducation du public

Onze interventions médiatiques ont été réalisées pour l'éducation du public (présences médias et communiqués à la population).

Événements spéciaux

En support au Bureau du tourisme et des grands événements, le Secteur communications et médias a participé activement à 39 événements spéciaux dont le Red Bull Crashed Ice, la Fête nationale du Québec et les Fêtes de la Nouvelle-France.

Simon Bolduc, coordonnateur de l'équipe médias, lors de l'événement « Fêtes de la Nouvelle-France »

Médias

Toujours sur la base de réponses aux médias 24 heures/7 jours, l'équipe du Secteur communications et médias s'est déplacée sur 64 interventions et a produit 94 lignes de presse.

Elle a également mis en place la nouvelle image corporative du SCPIQ et a réalisé un plan de communications 2013-2015.

Satisfaction des citoyens

97% est le taux global de satisfaction à l'égard du Service de protection contre l'incendie de la Ville de Québec*****, dont 52 % correspond aux citoyens se disant très satisfaits.

** Selon un sondage mené par la firme SOM recherches & sondages en août 2011 auprès de 1 256 citoyens de l'agglomération de Québec.*

Causes et impacts des incendies

Pertes de vie

Un incendie survenu en avril 2012 a causé la mort de trois personnes et détruit trois immeubles.

Caractéristiques des victimes : deux hommes et une femme âgés entre 57 et 74 ans.

Caractéristiques de l'immeuble: l'incendie a débuté dans un immeuble à logements de catégorie de risques moyens et situé dans l'arrondissement de Beauport.

Causes : articles de fumeur dans la salle de bain.

Heure : l'incendie aurait débuté tôt le matin (appel 911 : 6 h 57)

Existence et fonctionnement de l'avertisseur de fumée : l'immeuble était muni d'un avertisseur à pile au lithium fonctionnel, ce qui a permis de réveiller les autres locataires et de quitter les lieux.

Pertes de vies 2009-2012

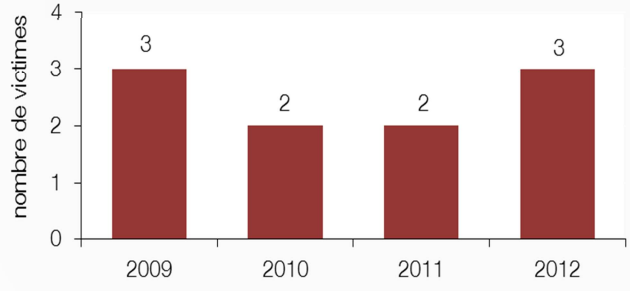

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec

Pertes matérielles [28]

En 2012, le Commissariat des incendies a répertorié 307 incendies avec pertes matérielles dont la valeur totale s'élève à 24,4 M$[29], soit 14,3 M$ de moins qu'en 2011. Près de 70 % correspondent à des dommages à la structure des bâtiments.

Pertes matérielles totales 2009-2012

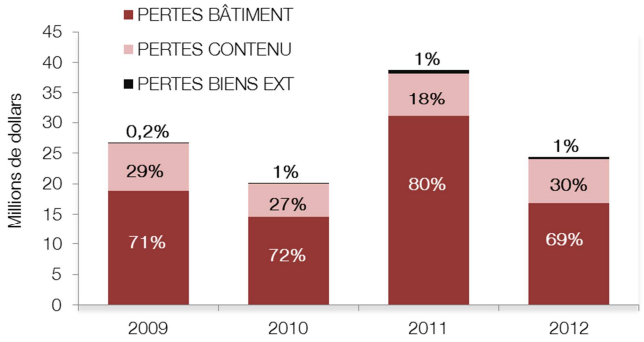

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec

Incendie de 3e alarme survenu le 27 avril 2012 au 1500, rue la Fenière (Ville de L'Ancienne-Lorette). 35 pompiers ont combattu l'incendie.

[28] Les pertes matérielles totales comprennent les pertes matérielles en bâtiment, en contenu et en biens extérieurs. Elles ne sont présentées qu'à titre indicatif, car elles sont exprimées en dollars courants et pourraient donc refléter l'évolution de certaines variables associées aux marchés immobiliers et/ou de services d'assurances. En plus, les chiffres présentés ne devraient pas servir pour se comparer avec d'autres villes du Québec ou du Canada car ces dernières font face à des réalités différentes, notamment en ce qui concerne leurs valeurs immobilières, leurs marchés de services d'assurances ainsi que leurs méthodes d'évaluation et de compilation des leurs pertes matérielles en incendie.

[29] Le nombre d'incendies avec pertes matérielles représente en moyenne 40 % du total des interventions incendie survenues durant l'année.

Évaluation foncière des bâtiments touchés

La valeur foncière des bâtiments dont la structure a été affectée par le feu est estimée à environ 563 M$[30]. Les dommages matériels en bâtiments représenteraient 3 % de cette valeur foncière, soit 17 M$. Ainsi, l'intervention des pompiers aurait permis de protéger 546 M$ de la valeur foncière des bâtiments touchés par les flammes.

Évaluation foncière et pertes en bâtiments 2012

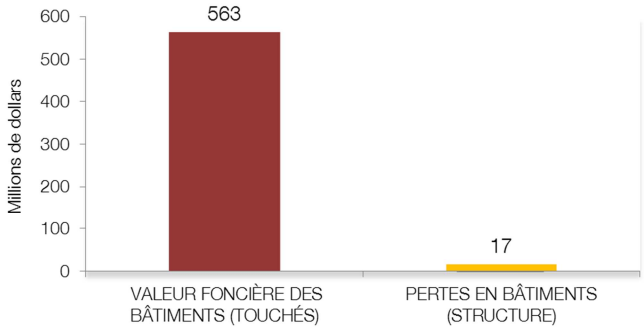

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rapport d'interventions incendie; Carte interactive de la Ville de Québec.

Incendies avec pertes selon les secteurs : près de 3 incendies sur 10 se sont produits dans l'arrondissement de La Cité – Limoilou.

Incendies avec pertes selon les secteurs - 2012

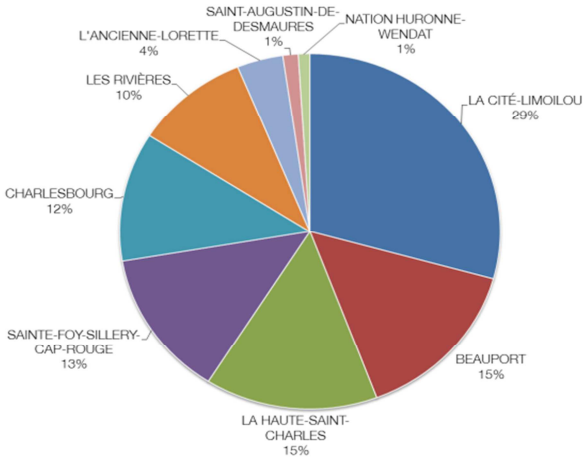

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec.

Inspecteur du Commissariat des incendies de la Ville de Québec

Causes et lieux d'origine

Principales causes : utilisation inadéquate du matériau enflammé (29 %); défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique (23 %). De plus, près de 18 % des incendies avec pertes matérielles sont d'origine criminelle ou suspecte.

Lieux d'origine : cuisine (18 %); sous-sol ou garage (9 %); cours, patio ou terrasse (7 %).

Répartition des causes des incendies avec pertes - 2012

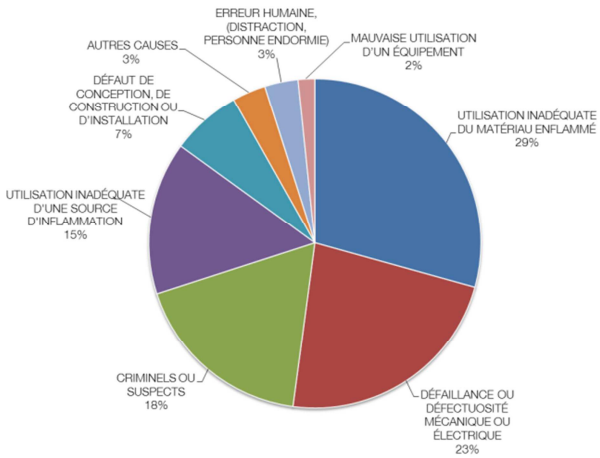

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec
La Cause *« Utilisation inadéquate du matériau enflammé »* fait référence, entre autre, aux combustibles placés à proximité d'une source de chaleur ainsi qu'à l'huile de cuisson et graisse.
Note : La classification des causes selon le Commissariat des incendies de la Ville de Québec est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique

[30] La valeur foncière des bâtiments situés sur le territoire de Wendake n'est pas comprise dans le calcul puisqu'elle n'est pas répertoriée dans le système foncier de la Ville de Québec.

Usages de bâtiments (Code CUBF) et les niveaux de risques incendie

En moyenne, 72 % des incendies avec dommages matériels se sont produits dans le secteur résidentiel, soit 222 incendies. De ce nombre, 35 % correspondent à des incendies survenus dans des bâtiments à risques faibles tandis que 48 % dans des bâtiments à risques élevés.

Incendie avec pertes selon l'usage et les niveaux de risques - 2012

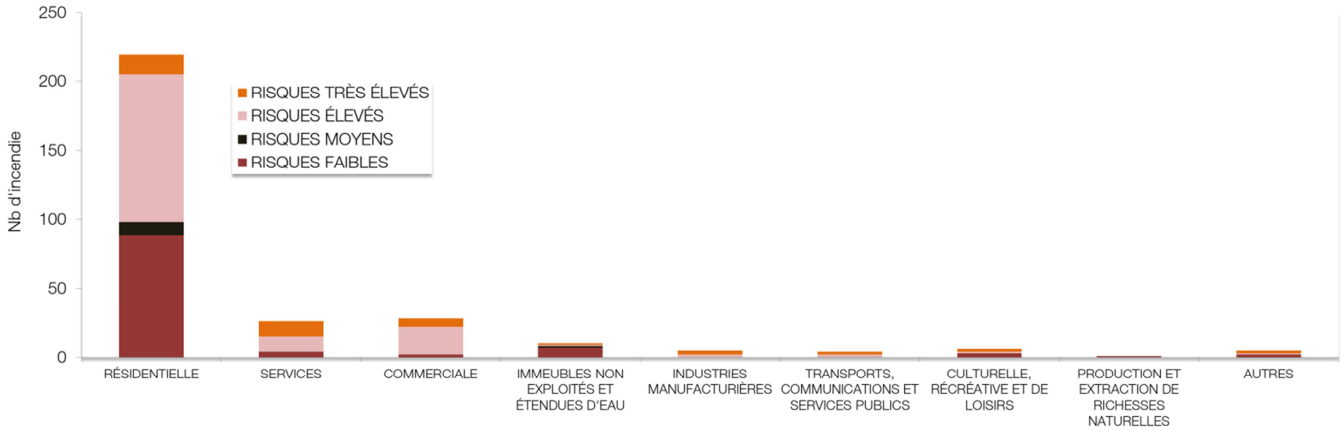

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Rapport d'interventions incendie; Carte interactive de la Ville de Québec.

Fonctionnement de l'avertisseur de fumée

Selon les données disponibles, 84 % des incendies ayant débuté à l'intérieur* d'un bâtiment résidentiel auraient été munis d'un avertisseur de fumée fonctionnel (la plupart à batterie), tandis que 12 % ne l'étaient pas en raison soit de son absence ou le manque d'une source d'énergie (pile, électricité).

** En excluant les incendies dont le lieu d'origine est situé dans une aire extérieure (ex. abris d'auto, patio, etc.)*

Bien que les incendies dans le secteur résidentiel soient plus nombreux, la valeur moyenne des pertes matérielles par bâtiment se situe à environ 65 500 $ comparativement à 144 000 $ dans le secteur commercial (Restaurants; centres commerciaux; etc.) et 104 000 $ dans le secteur des services (Immeubles à bureaux; garderies; réparation d'automobiles, etc.).

À cet égard, des études menées en Amérique du Nord sur l'impact des sinistres (dont les incendies) en entreprise révèlent que 43 % des entreprises confrontées à une crise majeure ne rouvrent jamais leurs portes et 29 % des entreprises restantes cessent leurs activités au cours des deux années subséquentes[31]. En fait, ces événements ont des impacts négatifs sur les activités économiques locales car ils compromettent la survie des entreprises et des emplois.

[31] Texte tiré de la Présentation au colloque de la sécurité civile et incendie 2013 tenu à Laval en février 2013. Pour plus d'informations sur la gestion de la continuité des opérations:
http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/securite_civile/colloques/2013/gestion_continuite_oprations.pdf

Pertes matérielles en bâtiments versus les coûts d'opération du SPCIQ

À titre indicatif, les coûts d'opération[32] du SPCIQ par 100 000 $ de valeur foncière à protéger sont à la baisse depuis 2011. En fait, ils se situaient à 129 $ en 2012 par rapport à 150 $ en 2009.

Quant aux pertes matérielles par 100 000 $ de valeur foncière protégée, elles sont estimées à 39 $ pour l'année 2012, soit une diminution de plus de 50 % par rapport à l'année précédente.

Coûts d'opération du SPCIQ et pertes matérielles en bâtiments par 100 000 $ de valeur foncière 2009- 2012

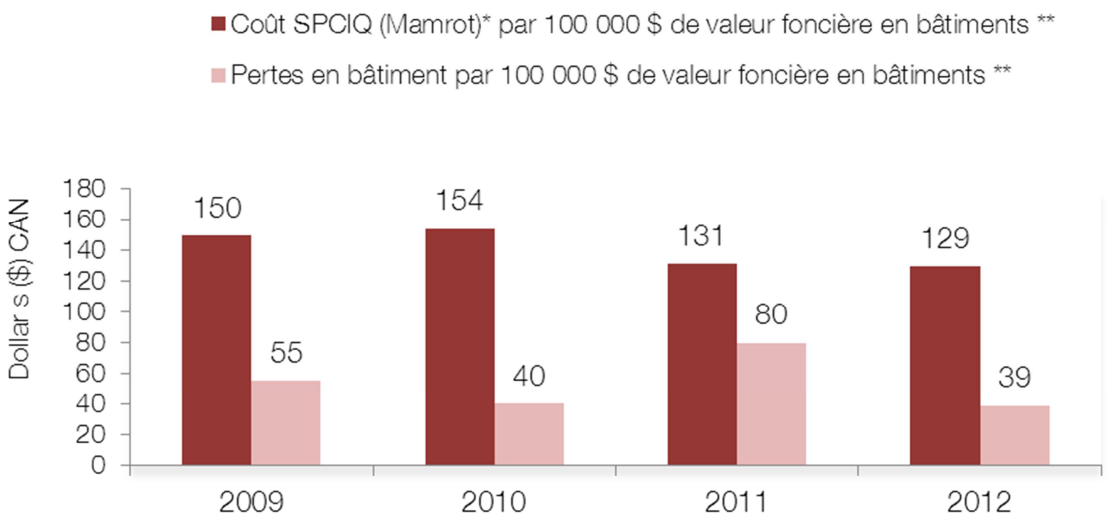

Source: Commissariat des incendies de la Ville de Québec; Sommaire du rôle d'évaluation foncière 2007-2009; Sommaire du rôle d'évaluation foncière 2010-2012.
* Mamrot : cela comprend les coûts de fonctionnement ainsi que les dépenses reliées à la sécurité incendie mais réalisées par d'autres services de la Ville de Québec (exemples : gestion des immeubles, entretien de véhicules, etc.)
** Bâtiments imposables et non imposables
Note : Les valeurs foncières ont été actualisées en fonction des facteurs comparatifs publiés par le ministère des Affaires municipales, Régions et occupation du territoire du Québec (http://www.mamrot.gouv.qc.ca/finances-indicateurs-de-gestion-et-fiscalite/information-financiere/profil-financier-et-autres-publications/richesse-fonciere-uniformisee/#c5183)

[32] Le calcul exclut les coûts reliés au règlement de l'arbitrage de différend présentement en cours.

Partenaires

WWW.SPIQ.CA

WWW.SPIQ.ca est un organisme à but non lucratif partenaire du SPCIQ. Il rapporte, via son site Internet, tous les événements importants en regard de la sécurité incendie qui se produisent dans l'agglomération de Québec. On y retrouve des reportages sur les interventions incendie quotidiennes, des communiqués divers, les portraits des casernes du SPCIQ, etc.

Ce site est une source d'informations très populaire auprès de la communauté locale ainsi qu'internationale. En effet, il a été consulté à plus d'un million de reprises en 2012, dans 37 pays différents. À ce propos, 40 % des visites proviennent des pays étrangers.

Pour suivre les interventions incendie survenant dans l'agglomération de Québec, rendez-vous sur http://www.spiq.ca

Club Appel 99

Le Club Appel 99 constitue un important partenaire du SPCIQ car ses bénévoles collaborent activement avec le Secteur soutien logistique aux opérations afin d'offrir aux pompiers le service de la cantine lors d'interventions d'envergure, soit celles dont la durée se prolonge sur plusieurs heures et nécessitent souvent le déploiement d'un nombre important de pompiers pour maîtriser un incendie. Aussi, en 2012, une entente de partenariat entre le Club Appel 99 et le SPCIQ a été officialisée par le comité exécutif de la Ville de Québec.

En 2012, les membres ont participé à 27 interventions, soit environ 345 heures de services bénévoles[33].

Signature officielle de l'entente de partenariat entre le SPCIQ et le Club Appel 99

Près de 7 heures de travail bénévole ont été requis lors d'un incendie de 4e alarme survenu le 3 avril 2012 au 210, 105e Rue (Arrondissement de Beauport).
Pour en savoir plus : http://www.clubappel99.ca/

La Croix-Rouge

La Croix-Rouge est également un autre important partenaire du SPCIQ. Ses bénévoles interviennent régulièrement lors de sinistres afin de prendre en charge les victimes en leur offrant différents services d'urgence, dont l'hébergement, la nourriture et des vêtements pendant les 3 premiers jours suivant l'événement.

Au cours de l'année 2012, les bénévoles de l'Équipe de Québec sont intervenus lors de 40 interventions pour un total de 467 heures de bénévolat. En tout, 214 adultes et 37 enfants ont été aidés.

Pour effectuer vos dons : http://www.croixrouge.ca

[33] Données tirées du site Internet du Club appel 99 (http://www.clubappel99.ca/)

Bilan

Plan de mise en œuvre

Schéma de couverture de risques 2012-2017

Bilan – Mise en œuvre du Schéma de couverture de risques 2012-2017

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
PRÉVENTION				
1	Poursuivre l'amélioration du processus de traitement des renseignements et des plaintes.	Continu	Réalisé	Pour faire suite à la formation des agents de services à la clientèle des arrondissements, plusieurs échanges ont eu lieu afin de mettre à jour les procédures de réponses aux plaintes. Création d'une banque de données d'informations (info SÉSAME) pour tous les agents de services à la clientèle et l'ensemble du personnel
2	Décentraliser les effectifs de préventionnistes dans les arrondissements.	2010-2011	Réalisé	
3	Conserver et développer une équipe de 4 personnes pour le maintien et la coordination du Programme de l'éducation du public et des relations avec les médias.	2010-2011	Réalisé	
4	Élaborer ou utiliser des indicateurs de performance pour réaliser le suivi de la mise en œuvre du schéma.	2011 et continu	Réalisé	
5	Élaborer annuellement un rapport d'activités, tel que requis à l'article 35 de la Loi sur la sécurité incendie et le transmettre au MSP.	2011 et continu	Réalisé	Le rapport d'activités doit faire l'objet d'une résolution par le conseil d'agglomération de Québec.
6	Poursuivre le programme de visites de prévention domiciliaire faites par les pompiers et maintenir l'objectif de 30 000 visites par année pour les risques faibles et moyens, soit 150 000 en 5 ans.	Continu	Réalisé	45 642 visites ont été réalisées

[34] **Note:**

a) Le Schéma de couverture de risques en incendie 2012–2017 de l'agglomération de Québec a été attesté par le ministère de la Sécurité publique le 17 avril 2012.

b) Suite à l'attestation de conformité délivrée par le ministère de la Sécurité publique, le comité exécutif de la Ville de Québec a autorisé le 9 mai 2012 (CE-2012-0754) de le soumettre au conseil d'agglomération.

c) Il a été adopté par le conseil de la Ville de Québec le 22 mai 2012 (CV-2012-0451).

d) Par la suite, le schéma de couverture de risques a été adopté par le conseil d'agglomération de Québec le 23 mai 2012 (CA-2012-0211).

e) L'avis public relatif à l'entrée en vigueur du Schéma de couverture de risques en incendie 2012–2017 a été publié dans le journal « Le Soleil » le 31 mai 2012 et affiché le même jour à l'hôtel de ville de Québec (2, rue des Jardins, Québec).

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
7	Faire réaliser par les pompiers 150 plans d'intervention préconçus par année dans les immeubles à risques élevés et très élevés et les intégrer dans la RAO.	Continu	En progression	94 plans ont été réalisés en 2012. Le SPCIQ entend améliorer ce résultat au cours des prochaines années car la visualisation des plans sera rendue possible via les terminaux véhiculaires lors de l'installation de ceux-ci et l'implantation d'un nouveau système informatique intégré (logiciel Target).
8	Bonifier les programmes de prévention, d'inspections systématiques des risques, d'éducation du public et de promotion de la prévention, en se rapprochant des besoins des arrondissements et des villes de l'agglomération. Réalisation de 6 000 inspections systématiques de bâtiments à risques élevés et très élevés en 5 ans. Réalisation de 14 000 activités régulières de prévention en 5 ans.	Continu	En progression	928 inspections systématiques réalisées[35] et 3 831 activités régulières réalisées.[36] Le SPCIQ fait actuellement des rencontres avec les directeurs de la gestion du territoire des arrondissements afin d'ajuster et dresser les priorités en matière de prévention et uniformiser la codification des activités de prévention dans le système informatique de la Ville afin d'assurer le suivi des activités vers l'atteinte de l'objectif annuel. De plus, le suivi des non-conformités décelées lors des 45 642 visites de prévention domiciliaire effectuées par les pompiers ont eu un effet à la hausse pour le nombre d'activités régulières des préventionnistes.
9	Poursuivre la mise en œuvre du règlement uniformisé (promotion, réalisation) en s'inspirant des recommandations formulées dans le rapport sur l'historique des interventions.	Continu	Réalisé	Une modification réglementaire a été effectuée afin de légitimer les préventionnistes pour l'application du règlement.
10	Poursuivre la mise en œuvre du programme de distribution gratuite d'avertisseurs de fumée (pile longue durée). Distribution de 40 000 avertisseurs par année.	2011-2015	En progression	25 445 avertisseurs ont été distribués gratuitement. Le Schéma de couverture de risques prévoyait la distribution annuelle de 40 000 avertisseurs de fumée. Les acquisitions de ceux-ci sont terminées. En fait, lors de la conception du programme, le Service de l'évaluation de la Ville de Québec, par le biais du fichier des propriétés, avait estimé à environ 240 000 le nombre d'avertisseurs à distribuer pour 92 935 unités foncières résidentielles admissibles, soit celles ayant été construites avant l'entrée en vigueur du Code de construction exigeant des avertisseurs de fumée électriques. Tous les propriétaires de ces bâtiments ont reçu une lettre les invitant à se procurer gratuitement des avertisseurs à pile au lithium. Un certain nombre de propriétaires ont décliné l'offre principalement en raison que leurs bâtiments étaient déjà munis d'avertisseurs électriques, notamment, suite à des rénovations.

[35] Inspections systématiques : inspections faites dans le cadre d'un programme ciblé dans un type de bâtiment précis où chaque bâtiment est inspecté à tour de rôle. L'inspection comporte une visite complète du bâtiment, une mise aux normes (si applicable), une vérification complète de tous les systèmes ainsi qu'une vérification minutieuse de tous les rapports de spécialistes exigés par les normes de conformité des systèmes de protection incendie.

[36] Activités régulières de prévention: tout autre type d'activité ou d'inspection réalisée par les préventionnistes ne faisant pas partie des inspections systématiques; plaintes des citoyens, feux à ciel ouvert, demandes d'inspections diverses, etc.

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
11	S'assurer de la mise en œuvre et de la promotion du Programme d'aide à la démolition des bâtiments accessoires par le Service du développement économique.	2011-2015	Réalisé	10 dossiers ont été traités et 58 294 $ en subvention ont été versés.
12	Développer une analyse de risques et des causes des incendies avec le Commissariat des incendies afin de cibler les interventions de prévention. Maintenir cette structure indépendante et impartiale (Commissariat des incendies) ainsi que les liens avec le coordonnateur de l'éducation du public et des relations avec les médias afin d'arrimer les programmes de prévention avec l'analyse des causes et des risques.	Annuel et continu	Réalisé	Principales causes: o Utilisation inadéquate du matériau enflammé 29 %. o Défaillance ou défectuosité mécanique ou électrique 23 % o Incendies criminels ou suspects 18 %. o Utilisation inadéquate d'une source d'inflammation 15 %. *Note : La classification des causes selon le Commissariat des incendies de la Ville de Québec est produite en fonction du Guide pour la déclaration des incendies du ministère de la Sécurité publique*
13	S'assurer de l'intégration des catégories de risques dans l'outil informatique de la Ville de Québec afin d'améliorer la gestion de l'information reliée aux activités de prévention dont les visites d'inspections systématiques.	2012 et continu	Réalisé	La Ville de Québec a mis à jour le logiciel pour les inspecteurs municipaux (incendie, urbanisme, permis, salubrité, etc). Celui-ci intègre maintenant les catégories de risques des bâtiments.
14	Faire la promotion de l'utilisation de mécanismes d'autoprotection et apporter, le cas échéant, des modifications à la réglementation municipale.	Continu	Réalisé	Des informations sur les mécanismes d'autoprotection ont été ajoutées au site Internet du SPCIQ. De plus, des dépliants sur les avertisseurs de fumée sont distribués lors des visites de prévention domiciliaire.
15	Privilégier les visites de prévention pour les avertisseurs de fumée et pour l'inspection des risques plus élevés.	Continu	Réalisé	45 642 visites ont été réalisées. De plus, des piles 9 volts sont distribuées gratuitement afin de rendre fonctionnels les avertisseurs de fumée non conformes.

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
PLANIFICATION ET PRESTATION DES SECOURS				
16	Maintenir et bonifier un programme de pratiques et d'entraînements.	Continu	Réalisé	o Mise en place d'un calendrier mensuel (12 sujets par année) o Les chefs aux opérations doivent faire le suivi avec les officiers de caserne. o La Division de la formation, recherche et développement constitue un support pour les officiers. o Les programmes de formation ont une orientation santé et sécurité au travail. Selon les données disponibles, plus de 1 500 heures (pompiers) par mois sont consacrées à la pratique et à l'entraînement en caserne ainsi que près de 1 000 heures (pompiers) par mois au conditionnement physique. Ces activités sont gérées par les officiers des casernes en fonction d'un calendrier annuelle.
17	Réaliser les attestations de performance ou apporter les modifications requises aux véhicules d'intervention.	Continu	Réalisé	Deux véhicules ont subi des attestations de performance. De ce nombre, un n'a pas réussi le test et a été retiré du service en mars 2013.
18	Respecter le règlement provincial sur la formation des officiers et des pompiers.	Continu	Réalisé	o 100 % des pompiers visés ont la formation exigée, soit 43 pompiers. o 98 % des officiers ont la formation exigée, soit 62 officiers (1 officier est en voie d'obtenir ses attestations).
19	Maintenir le réseau à 16 casernes, mais augmenter l'effectif en service minimum à 89 pompiers par peloton. Au total, ceci représente 110 pompiers par peloton, soit un total de 440 pompiers (équivalent temps plein). Ceci permettra d'avoir 21 équipes en service.	2012-2013	En progression	o Réaménagement des casernes #1 et #9 terminé. o Entente avec l'APPQ pour l'ouverture des nouveaux postes conclue et autorisée par le conseil d'agglomération. o La formation du personnel pour les spécialités est prévue en 2013
20	Reconstruire, rénover et réaménager les casernes selon l'ordre prioritaire suivant *(sous réserve de l'adoption du Programme triennal d'immobilisation PTI) :*	2011-2017		
	a) Construction de la caserne # 11 Saint-Augustin-de-Desmaures.		Réalisée	Terminée et opérationnelle depuis juillet 2011.
	b) Transformation fonctionnelle de la caserne # 1(rue Saint-Jean).		Réalisée	Terminée en mars 2012.
	c) 3-Transformation fonctionnelle de la caserne # 9 (route de l'Église).		Réalisée	Terminée en septembre 2012.
	d) Reconstruction de la caserne # 16 (avenue Lapierre).		En progression	Environ 15 % des travaux sont réalisés par rapport à l'échéancier prévu au PTI. Entre autre, un chargé de projet a été nommé en août 2012 et l'appel d'offres est terminé pour la sélection de la firme de consultants.
	e) Agrandissement et transformation de la caserne # 10 (avenue Jules-Verne).			Demande effectuée pour inscription au PTI.

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
	f) Relocalisation et construction de la caserne # 6 (boulevard de L'Ormière).			Demande effectuée pour inscription au PTI.
	g) Agrandissement et transformation de la caserne # 5 (rue Du Berger).			Demande effectuée pour inscription au PTI.
	h) Agrandissement et transformation de la caserne # 4 (rue des Pins).			Demande effectuée pour inscription au PTI.
	i) Agrandissement et transformation de la caserne # 7 (rue Clémenceau)			Demande effectuée pour inscription au PTI.
	j) Rénovation complète de la caserne # 3 (avenue des Oblats)			Demande effectuée pour inscription au PTI.
21	Maintenir le programme de feux de préemption.	Continu	Réalisé	6 systèmes de préemption ont été installés. La Ville de Québec possède plus de 350 intersections dotées de ces dispositifs.
22	Couvrir les secteurs non pourvus en eau avec 2 camions citernes dès l'appel initial et déployer 2 camions citernes de plus en cas de besoins additionnels. Doter les véhicules en périphérie d'un système à air comprimé (CAFS).	2010-2011	Réalisé	
23	Poursuivre l'amélioration en cours au réseau d'aqueduc.	Continu	En progression	Les données des villes de L'Ancienne Lorette, de Saint-Augustin-de-Desmaures ainsi que celles de Wendake sont non disponibles. Des rencontres avec les responsables des travaux publics sont prévues en 2013 pour améliorer la disponibilité et l'uniformité des données requises.
24	Mettre en place un programme d'entretien et d'évaluation des infrastructures d'alimentation en eau incluant la vérification des pressions et du débit des poteaux d'incendie en s'inspirant de la norme NFPA 291. Informer régulièrement le personnel du SPCIQ sur les problématiques relatives aux réseaux d'aqueduc et mettre à sa disposition une carte à jour des réseaux.	Continu	En progression	Selon les données disponibles, en moyenne, 42 % des poteaux incendie sont codifiés selon la norme NFPA 291. Les données des villes de L'Ancienne Lorette et de Saint-Augustin ainsi que celles de Wendake sont non disponibles. Des rencontres avec les divers responsables des travaux publics sont prévues en 2013 pour améliorer la disponibilité des données requises.
25	Poursuivre le programme de renouvellement et d'amélioration de la flotte de véhicules.	2011-2017	Réalisé	Demandes d'acquisitions : 1 camion échelle – timonier, 3 véhicules de chefs aux opérations, 2 remorques pour la formation. La mise en service de ces équipements se fera de façon progressive durant l'année 2013.
26	Poursuivre le programme de remplacement, d'entretien et d'évaluation des équipements d'intervention en s'inspirant des normes applicables, des exigences des fabricants et du *Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention du MSP.*	Continu	Réalisé	Voir détails à la section « Soutien logistique aux opérations » du présent rapport.

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
27	Faire adopter un règlement régissant les appels inutiles (fausses alarmes et appels répétitifs).	2013-2014	À venir	
AUTRES RISQUES DE SINISTRES				
28	Maintenir les services décrits à l'objectif 5.	Continu	Réalisé	Services maintenus et améliorés.
29	Afin d'améliorer la formation, le SPCIQ entend développer un partenariat régional en matière de formation.	2012-2017	À venir	Des rencontres informelles ont eu lieu. Il est nécessaire de respecter les ressources et les différents contextes de chacun.
30	Poursuivre le service offert à Wendake, lequel est déterminé dans une entente formelle.	Continu	Réalisé	Service offert.
ARRIMER LES RESSOURCES AVEC LES AUTRES ORGANISATIONS VOUÉES À LA SÉCURITÉ DU PUBLIC				
31	Participer à l'optimisation du système de répartition assistée par ordinateur (RAO) dans les casernes et dans les véhicules (terminaux véhiculaires).	Continu	En progression	Projet en cours d'implantation. Appel d'offres terminé.
32	Entretenir des liens privilégiés et plus systématiques avec les autres services voués à la sécurité, les arrondissements et les villes de l'agglomération.	Continu	Réalisé	Projet « K » en cours de réalisation. En collaboration avec le Bureau de la sécurité civile de la Ville de Québec, le Service de police de la Ville de Québec et les partenaires de l'agglomération.
33	Participer à la diffusion et à l'opérationnalisation du plan de mission du SPCIQ et des plans particuliers d'intervention avec l'ensemble des services de la Ville de Québec et des autres villes de l'agglomération.	Continu	En progression	Projet "MOSE"(Manuel des opérations en situations d'exception) en cours de réalisation. Le Centre opérationnel de mission (COM) est opérationnel. Il a été utilisé à 3 reprises durant l'année 2012 (Exemple : Fête nationale des Québécois).
34	Établir des mécanismes ou protocoles d'intervention avec des partenaires principaux, dont les services ambulanciers, le Service de police, la Sûreté du Québec, Hydro-Québec, le Port de Québec, l'Aéroport de Québec, le Centre de détention de Québec, l'Université Laval, Gaz Métro, le MSP, la Croix-Rouge, le Club Appel 99, WWW.SPIQ.ca, le Centre de formation professionnelle de Neufchâtel et le Campus Notre-Dame-de-Foy.	Continu	Réalisé	Un représentant du SPCIQ a été désigné pour chacun de ces partenaires. En 2012, le comité exécutif de la Ville de Québec a approuvé une entente formelle de partenariat avec le Club Appel 99.
35	Réévaluer et analyser les risques des bâtiments et les intégrer dans la RAO (Répartition assistée par ordinateur.	Continu	Réalisé	La mise à jour dans la RAO est réalisée deux fois par année.

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
DIVERS				
36	Mettre en place un système de gestion de l'information relative à la formation (cueillette de données, évaluation, etc.)	Continu	En progression	Projet en cours de réalisation.
37	Mettre en place des mesures supplémentaires en santé et sécurité au travail (formation, etc.)	Continu	Réalisé	Continuité du plan novateur en SST : o 36 rencontres se sont déroulées concernant l'adhésion à la santé et sécurité au travail pour l'ensemble du personnel o Statistiques OSHA (accidents avec absences) o Engagement et gestes significatifs de la direction en matière de SST. o Mandat du CPSST renouvelé annuellement. o Plan d'action SST annuel. o Plan d'action opérationnel pour la Division des opérations. o Plan de redressement exigé pour chaque unité administrative lorsque les objectifs en matière de SST ne sont pas atteints.
38	Réévaluer le programme de formation et développer un programme répondant aux exigences et aux besoins prioritaires	Continu	Réalisé	o La DFRD a procédé à une évaluation complète de son fonctionnement interne et à une analyse des besoins de formation pour l'effectif pompier en place. o Après avoir comblé son effectif de formateurs par l'embauche de 2 nouveaux formateurs, formant ainsi une équipe de 7, la DFRD s'est affairée à produire la documentation nécessaire pour la mise en place d'un plan d'action novateur de diffusion en caserne. En lien avec l'orientation SST prise par le SPCIQ, un calendrier d'entraînement fut mis en place pour les officiers de casernes afin qu'ils animent leur équipe respective en lien avec les pratiques sécuritaires d'intervention.

ANNÉE 2012[34]

	DESCRIPTION	RÉALISATION		
		ÉCHÉANCE	AN 1	COMMENTAIRE
38				o De plus, le développement de trousses pédagogiques et de cahiers d'apprenants ont été conçus afin d'accompagner les pompiers dans le maintien de leurs connaissances. o Deux ressources du SPCIQ ont été prêtées au Service de la gestion des équipements motorisés pour former les pompiers sur de nouveaux équipements, tels que camion échelle à timonerie et simulateur de conduite ainsi que pour revoir les notions de conduite et d'utilisation de camion pompe et véhicule d'élévation, entre autres.

Source : Schéma de couverture de risques en incendie 2012-2017; Compilation des annexes 5 du Guide de prévention domiciliaires; Secteur communications, médias et éducation du public du SPCIQ; Soutien logistique aux opérations du SPCIQ; Division de la formation, recherche et développement du SPCIQ; Service des travaux publics de la Ville de Québec; Division de la gestion du territoire des arrondissements de la Ville de Québec; Service de la gestion des immeubles de la Ville de Québec; Commissariat des incendies de la Ville de Québec.

1532, rue Jacques-Bédard
Arrondissement La Haute-St-Charles
Le 25 novembre 2011 – 4e alarme

218 à 238 4e Avenue
Arrondissement La Cité-Limoilou
Le 24 mai 2012 – Appel 99

1265, rue de Laune
Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Le 19 mars 2011 – 2e alarme

123, rue Chef Alphonse-T.-Picard
Wendake
Le 27 avril 2012 – Appel 33

2607, boulevard Bastien
Arrondissement La Haute-St-Charles
Le 9 octobre 2012 – 4e alarme

Service de protection contre l'incendie
Ville de Québec
140, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1N7
www.ville.quebec.qc.ca/incendie